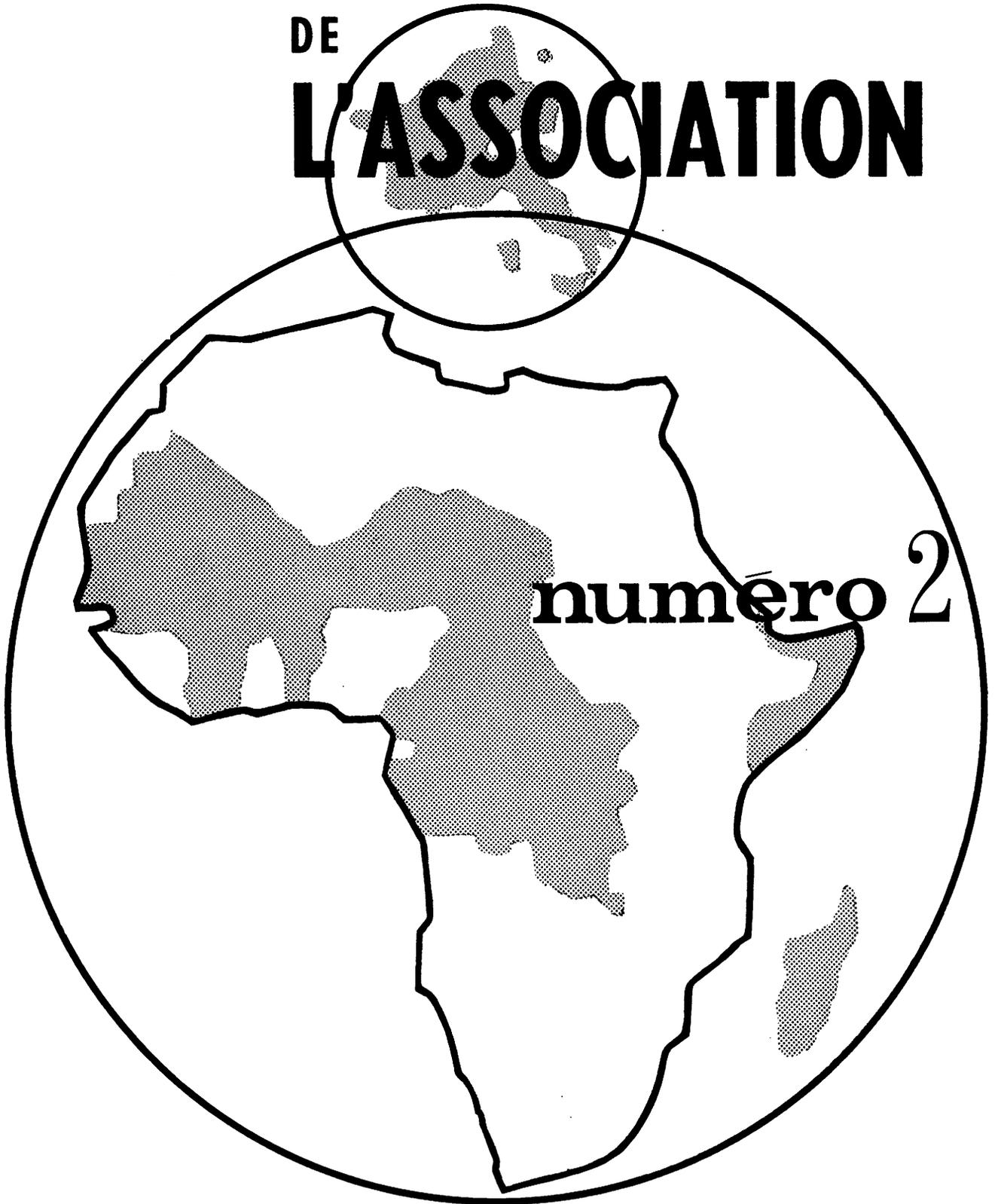


**COURRIER**

*Avril 1970*

**DE**

**L'ASSOCIATION**





# COURRIER DE L'ASSOCIATION

---

*Le numéro spécial de Janvier 1970 revêtait une forme particulière. Il a obtenu un tel succès que nous avons dû en faire une seconde impression.*

*C'est pourquoi nous voulons aujourd'hui que l'inhabituel devienne définitif : désormais le Courrier de l'Association vous parviendra dans sa formule nouvelle.*

*Nous espérons aussi en vous présentant davantage de matière vous intéresser et vous satisfaire.*

---

## au sommaire

### nouvelles :

- Le Directeur Général de l'Aide au Développement quitte la Commission des Communautés Européennes. Allocution de Monsieur le Ministre Rochereau.

### éditorial :

- Jeunesse d'Europe - Jeunesse d'Afrique.

### voix d'afrique :

- Le problème des préférences, par Monsieur Sylla.

### rapport :

- La mise en valeur de l'Imbo, par le Contrôleur Délégué du FED au Burundi.

### DOSSIER :

- Le FED a 10 ans.
- La contribution de la CEE au développement industriel de l'Afrique Noire.
- L'Industrialisation, tableau.
- Le CRIAC, par Monsieur Mwana-Kusu
- La Recherche Scientifique en Afrique Centrale, par Monsieur le Professeur Fierens.
- Développement et action de masse.

---

◀ Une voie de communication actuellement en chantier entre Bougouni, Sikasso et Zegoua, villes situées au Sud de Bamako, capitale du Mali. Financé par le FED, ce tronçon de route long de 315 km, sera un axe économique international qui reliera Dakar, Conakry et Abidjan.



## Monsieur Hendus nous quitte

Monsieur Hendus qui depuis 10 ans est à la tête de la Direction Générale de l'Aide au Développement et qui de ce fait cumule les fonctions d'ordonnateur principal du FED a remis sa démission, ayant été désigné par le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne, ambassadeur auprès de sa Majesté le Roi du Maroc.

A l'occasion de son départ, Monsieur le Ministre Rochereau, lors d'une réception à laquelle étaient conviés tous les membres de la Commission des Communautés Européennes, les collaborateurs de Monsieur Hendus et les Ambassadeurs des pays Associés, a prononcé l'allocution vous trouverez ci-dessous.

### *Allocution de Monsieur Rochereau pour la réception en l'honneur de Monsieur Hendus*

Monsieur le Président,  
Mes Chers Collègues,  
Mesdames, Messieurs,  
Excellences,

Je vous remercie d'être venus nombreux ce soir pour m'aider à rassembler et à remettre à M. Heinrich HENDUS le viatique d'estime et d'amitié qui lui est dû, au moment où il va quitter le service de notre Commission.

Chère Madame HENDUS, mon cher Ami, par sa seule présence, cette belle assemblée est plus éloquente que tout ce que je pourrais dire pour vous rendre hommage et rappeler vos services.

Je commencerai par une histoire vécue, bien qu'elle ressemble un peu à un conte de fées.

Il y a plus de vingt ans maintenant, un jeune magistrat allemand qui portait alors un uniforme d'Officier de la Wehrmacht, regardait intensément s'approcher les côtes d'Europe, du haut du navire qui le ramenait chez lui, après trois années de captivité aux Etats-Unis.

Il méditait alors sur le sort de son pays, sur la ruine matérielle de l'Europe, sur les bouleversements prévisibles du monde.

Il appliquait son esprit à la recherche des entreprises qui méritaient encore qu'un homme de sa génération s'y dévouât et y retrouvât l'espérance et l'épanouissement.

Comme tous ceux qui sortaient de cette dernière des guerres civiles européennes, il souhaitait ardemment que fût enfin ouvert le chemin d'une Europe unie et pacifique.

Sur ce chemin, il voyait déjà cette Europe assumant son rôle mondial et, parce qu'il était généreux et réaliste, il la voyait consacrant une bonne part de ses forces à aider d'autres pays dans la voie du progrès. Et là, c'est en premier lieu à l'Afrique qu'il pensait, cette Afrique où il avait dû combattre, cette Afrique qui avait donné tant de ses hommes à la guerre des Européens.

Participer à la construction de l'Europe et à son amitié avec l'Afrique, oui vraiment, cela semblait à notre homme, au seuil de sa liberté retrouvée, des tâches dignes de lui, un idéal digne d'être servi.

Le plus grand bonheur d'un homme, c'est, dit-on, de pouvoir réaliser dans la maturité ses rêves de jeunesse.

Eh bien, cher Monsieur Hendus — puisque évidemment c'est de vous qu'il s'agit — vous êtes un homme heureux. Et j'espère que vous ne m'en voudrez pas d'avoir conté cette histoire que je trouve tellement exemplaire de ce que notre génération a vécu, et qui ne peut être mieux comprise que dans la réunion où nous sommes ce soir.

Mais je n'ai pas fini mon histoire !

— En 1952, servi par votre réputation et votre expérience de juriste, vous entriez au Ministère des Affaires Etrangères où vous participiez au règlement des séquelles du conflit.

— Dès 1956, vous étiez nommé Consul Général à Alger, sur cette terre d'Afrique dont vous aviez rêvé et qui allait bientôt vous faire retrouver l'autre partie de votre rêve : je veux dire participer à la construction européenne.

— En effet, en 1960, vous veniez ici prendre les fonctions de Directeur Général de l'Aide au Développement, sans savoir encore — mais vous y étiez prédestiné — que vous y donneriez dix années de votre vie.

Le destin était accompli. Il ne fallait plus que le servir. Vous l'avez fait remarquablement bien.

Vous avez fait tant de choses que je ne sais pas trop — selon notre jargon quotidien — dans quel ordre de priorité je devrais les présenter.

En parfaite harmonie avec Robert LEMAIGNEN d'abord, avec moi ensuite — et ce, depuis huit ans — vous avez été un des principaux inspirateurs de la politique d'Association entre la Communauté et les Etats Africains et Malgache, et vous avez été le principal responsable de la gestion de cette Association.

Pourquoi aurais-je scrupule à dire que cette politique est un succès et à vous en rendre hommage, puisque bien d'autres que moi le constatent et le disent, y compris d'aucuns qui furent naguère plus critiques.

Un de nos amis communs rappelle volontiers que la réussite a bien des pères et que la défaite est orpheline.

Puisque dans notre Association réussie il y a beaucoup de pères, au moins était-il juste que je vous inscrive au début de la liste.

Il est juste aussi de rappeler que vous avez eu, en cette œuvre plus de mérites que d'autres, dans la mesure où leurs traditions nationales les prédisposaient davantage que vous-même à entrer de plain-pied dans ces relations Eur-Africaines.

Or, très vite il s'est avéré que vous aviez pour ces problèmes une compréhension, une sympathie, une ouverture humaine qui vous ont permis de les dominer et de les résoudre.

Nos Associés Africains et Malgaches ne s'y sont pas trompés, qui, depuis le début et sans défaillance, Chefs d'Etat, Ministres, Ambassadeurs et Fonctionnaires, vous ont donné maints témoignages officiels et personnels de leur confiance et de leur amitié.

C'est dans le même esprit que vous avez puissamment contribué à faire comprendre, apprécier et soutenir dans votre propre pays cette politique d'Association ; créant ainsi, dans les milieux officiels et privés, une sincère et fructueuse adhésion à la décision historique prise par le Chancelier Adenauer, lorsque, en 1956 il avait donné son accord aux principes et aux moyens de la coopération entre la CEE et l'Afrique.

Tout ceci, mon cher Directeur Général, vous l'avez fait à votre façon, c'est-à-dire avec une inspiration généreuse qui ne verse jamais dans le sentimentalisme, avec une objectivité de juriste qui n'ignore pas les nécessaires compromis de l'homme d'action, avec, enfin une culture exceptionnelle et une curiosité scientifique respectueuse des faits et des hommes.

Vous avez, et si vous le permettez, nous avons ensemble, rencontré bien des difficultés et, pis encore, des scepticismes. Mais après dix ans d'efforts, la preuve est faite que de toutes les politiques communes, celle de l'Association est la plus cohérente et la plus complètement communautaire. Si d'aucuns doutent encore de son caractère et de son importance, qu'ils lisent, comme nous le faisons vous et moi récemment, des rapports éminents tels celui du Groupe PEARSON. Ils verront alors que la majeure partie de ses analyses et recommandations redécouvrent ce que la Communauté, sous l'inspiration de la Commission, du Parlement Européen et des EAMA a conçu et effectivement réalisé depuis dix ans au sein de l'Association.

Avant de décider de nous quitter, vous avez tenu, M. le Directeur Général, à attendre que l'avenir de cette œuvre fût assuré. C'est chose pratiquement faite puisque non seulement les deuxièmes Conventions de Yaoundé et d'Arusha vont dans quelques mois entrer en vigueur, mais qu'aussi vous avez donné l'impulsion à de nombreux travaux préparant leur application aussi rapide que possible, sans négliger les vastes perspectives offertes, dans ce domaine, par l'élargissement des Communautés.

Pour ma part, c'est sans réserve que je vous donne quittus, Monsieur l'Ordonnateur Principal !

Il est classique en ce genre de circonstances que j'évoque maintenant votre avenir.

Et ici je retrouve mon point de départ puisque nous savons maintenant que le Gouvernement fédéral a décidé de vous proposer pour représenter votre Pays dans le Royaume du Maroc.

C'est encore l'Afrique, c'est encore un pays récemment lié par un traité d'Association avec nous, c'est en bref, la poursuite de votre vocation, dans sa plénitude.

J'espère pouvoir bientôt féliciter l'Ambassadeur.

En attendant j'exprime au Directeur Général mes vœux et tous ceux de notre équipe pour la continuation, sous un ciel plus bleu, de sa brillante carrière.

Je prévois, naturellement que j'aurai bientôt à signer beaucoup d'ordres de mission pour les fonctionnaires de la DG VIII qui vont en Afrique, avec des itinéraires curieusement détournés via Rabat !

J'espère que notre Administration ne m'empêchera pas d'être de temps en temps compréhensif.

Car, moi non plus, chère Madame et cher Monsieur HENDUS, je ne veux pas vous dire adieu, mais au revoir.

# EDITORIAL



## Jeunesse d'Europe - Jeunesse d'Afrique

### Convergences et divergences

« C'était en 1930, nous étions assis sur les marches de notre faculté et nous bouleversions le monde... mais nous n'étions pas assez nombreux pour monter des barricades. »

Jamais le monde politique, économique ou social ne s'est tant préoccupé de la jeunesse. Jamais, peut-être, la jeunesse n'a tant fait parler d'elle.

Est-elle donc si différente de celles qui l'ont précédée ?

Plusieurs questions peuvent alors être posées :

Pourquoi, la jeunesse de tous les temps a-t-elle eu toujours tant de peine à s'incorporer aux structures de la société existante et même à imaginer les structures de la société dont elle rêve ?

Pourquoi, la jeunesse d'aujourd'hui préoccupe plus le monde que les jeunesses passées, alors que les problèmes du passé étaient identiques à ceux d'aujourd'hui ?

C'est l'analyse de la psychologie des jeunes qui peut répondre à la première question. C'est l'évolution de la société moderne, c'est le progrès technique, c'est la hausse des niveaux de vie, c'est la place nouvelle des jeunes dans le monde qui répondent à la deuxième question.

Analyser la psychologie de la jeunesse, c'est avant tout déterminer ses qualités et ses défauts.

*PHOTO : Pose de la première pierre de l'Ecole Normale Supérieure de Lubumbashi (République Démocratique du Congo).*

La force et la valeur des jeunes résident dans le fait qu'ils ont devant eux un monde qui s'ouvre, un temps qui leur semble infini, une générosité qui les pousse à construire mieux et une croyance dans la possibilité de l'absolu. Ils ont le sens du long terme et un idéal placé au plus haut parce que sans limite.

Le handicap des jeunes réside tout d'abord dans le refus d'accepter l'expérience parce qu'ils ne l'ont pas vécue. Ils sont farcis de théories découlant de leurs études, ou de philosophies sociales ou politiques. Ils n'ont pas le sens du pratique parce que la pratique limite l'ambition. Ils sont sceptiques devant les règles de leurs aînés parce que leur besoin d'expansion est souvent freiné par la sagesse et la méfiance des adultes.

Quelle que soit la société dans laquelle ils vivent, celle-ci ne peut correspondre à leur idéal parce qu'ils se sentent en dehors d'elle. Ils n'y participent pas. Ils rêvent tous le même rêve et ce rêve est leur société. Or, cette société, qui est la leur, ne peut trouver ses structures parce qu'elle est basée sur l'infini et l'absolu.

Tout ceci est vrai pour la jeunesse d'aujourd'hui, comme cela était vrai pour la jeunesse d'hier. C'est vrai pour la jeunesse d'Europe, comme c'est vrai pour la jeunesse d'Afrique.

En face de cette société hypothétique des jeunes, qu'est devenue la société des adultes ?

La croissance économique et l'explosion technique qui marquent fondamentalement le XX<sup>m</sup> siècle, principalement depuis la fin de la guerre de 1939 à 1945, ont transformé profondément tous les concepts tant politiques qu'économiques sur lesquels s'édifiaient les structures des Etats. L'économie ne peut pas être fermée sous peine de stagnation et de recul. La politique ne peut pas avoir une orientation philosophique ou religieuse parce que les philosophies comme les religions se sont rapprochées. Le concept de l'Etat lui-même n'est plus lié à des frontières gardées jalousement, car les besoins de l'économie ont fait tomber ces barrières et que l'abaissement de ces barrières provoque inévitablement des accommodements politiques. La notion de patron, et par conséquent de capital, par rapport à la notion de travailleur, et par conséquent de main-d'œuvre, se transforme de jour en jour.

Or, pour la jeunesse d'Europe, le rêve d'une société nouvelle était modéré non pas par la société des adultes, mais par les structures de celle-ci : patrie, religion, philosophie sociale ou politique, parce que ces structures permettaient le développement d'une générosité pouvant s'épanouir jusqu'au sacrifice suprême, c'est-à-dire jusqu'à l'infini.

A partir du moment où ces structures se brisent, où la société des adultes n'est plus en rapport avec les exigences du XX<sup>m</sup> siècle, où les possibilités d'idéal et de générosité disparaissent, le fossé, qui séparait déjà les jeunes des adultes, s'élargit et devient presque infranchissable. Deux mondes se forment qui ne parlent plus la même langue et qui se refusent.

Mais l'évolution impose de plus en plus la présence des jeunes dans le monde des adultes. Les cadres se rajeunissent et le rassemblement des jeunes en a fait une force.

En effet, la jeunesse, qui au XIX<sup>m</sup> siècle était dispersée pour sa majorité dans les campagnes et les villages, se retrouve dans les villes, dans les usines et dans les univer-

sités. Cette jeunesse pensante, limitée il y a peu à une élite, pour autant que l'on puisse considérer comme une élite une condition sociale qui l'autorisait à développer sa pensée, est devenue une masse par l'éducation gratuite et la hausse des niveaux de vie. Les moyens techniques tels que les transports, la presse, la radio et la télévision donnent à cette masse une force qu'elle n'a jamais connue. « ... nous n'étions pas assez nombreux pour monter des barricades ». Aujourd'hui, cela n'est plus vrai.

Est-ce à dire qu'il faille considérer comme un fléau ce regroupement de la jeunesse et son ascension à un rôle plus rapide et plus important ? Est-ce à dire qu'il faut maintenir la société sur ses bases anciennes ? Ce serait aller contre le courant de l'évolution, contre le siècle et contre son épanouissement.

Pourquoi maintenir certaines structures qui sont périmées, ou d'autres qui ont évolué trop vite sans retrouver leur stabilité ? Plutôt que d'élargir le fossé, il faut établir des ponts. La place des jeunes est différente de ce qu'elle était dans le temps. Ils ne doivent pas rester à l'écart, il faut les incorporer dans les responsabilités et leur faire jouer un rôle d'innovateurs.

Toutes les possibilités sont ouvertes tant sur les plans nationaux que multinationaux.

Dans un monde qui se cherche, dans un monde qui n'a plus de sources, dans un monde où les structures sont dépassées, dans un monde, enfin, qui, ayant réussi sa révolution technique, mais qui est en train d'échouer dans son évolution sociale, la place des jeunes est prépondérante parce qu'ils ne sont pas empêtrés dans un carcan d'impératifs désuets et, qu'après tout, c'est aussi à eux de préparer aujourd'hui la société qu'ils vivront demain.

Leur idéal qui les pousse à aller trop loin, à tendre vers l'absolu ne représentera plus un danger d'excès, le jour où, mêlés intimement à la vie des Etats, confrontés avec les nécessités pratiques et les obstacles que représentent les contingences humaines, ils auront une part de la responsabilité qui doit leur incomber et à laquelle ils ont droit à partir du moment où, formant un groupe représentatif d'une partie de la société, ils ont les moyens de s'exprimer.

Ce qui les fait craindre aujourd'hui, ce qui leur nuit intensément, ce qui détruit leur valeur, c'est qu'ils n'ont pas la possibilité de se compter et d'exprimer la volonté d'une majorité au sein d'ensembles légaux. Ils sont alors à la merci de groupuscules particulièrement actifs, ne reculant devant rien et prétendant parler en leur nom. C'est la loi du coup de poing et non celle de la raison.

Plus les jeunes seront mêlés à la vie nationale et multinationale, plus la société a des chances de sortir de son marasme actuel.

Autant la psychologie de la jeunesse d'Europe et de la jeunesse d'Afrique est comparable, autant sont différentes les situations auxquelles les jeunes européens et les jeunes africains se trouvent confrontés.

Heureuse jeunesse d'Afrique devant laquelle le monde qui s'ouvre n'est pas un monde en transformation dont les structures s'écroulent, mais un monde qui se forme et dont les structures sont à faire.

Heureuse jeunesse d'Afrique dont la générosité naturelle va se développer dans des idéaux nés de son indépendance toute récente et dans la découverte d'une personnalité que les jougs du passé avaient étouffée.

Heureuse jeunesse d'Afrique dont les aînés ne sont pas inféodés dans des systèmes dont ils ne peuvent se départir et qui généralement ont à peine une génération de plus qu'elle.

Heureuse sans doute, mais non pas sans crainte. La jeunesse africaine a devant elle la lourde charge, mais aussi la responsabilité enthousiasmante, de créer l'Afrique nouvelle, celle du développement et de l'épanouissement.

Intimement mêlée à de très jeunes aînés qui déjà tiennent les leviers de commande, souvent guidée par la sagesse des anciens, c'est la jeunesse d'Afrique qui découvrira l'orientation qui devrait convenir à sa personnalité propre.

Tout n'est pas à rejeter, loin s'en faut, dans les leçons des autres. Mais la copie est à proscrire parce qu'il est plus facile de copier les erreurs que de copier la valeur, et que rien n'est parfaitement adaptable.

Or, le danger qui menace la jeunesse africaine est la nécessité devant laquelle trop souvent elle se trouve d'aller chercher ses exemples dans d'autres continents et de vouloir assimiler à l'Afrique les problèmes qu'elle y rencontre.

Autant il est bon qu'entre jeunes Africains la concertation s'établisse et que les problèmes des uns soient découverts et parfois résolus par les autres, autant les contacts et les amitiés nécessaires par-delà les mers doivent s'établir dans le domaine de la compréhension plutôt que de la concertation.

Les jeunes du monde, plus que jamais, doivent s'unir. Mais leur union sera d'autant plus forte que chacun y apportera la valeur de sa personnalité et des racines qui en font la force.

Les jeunes sont inquiets et ils ont raison de l'être. Le bouleversement pour les uns, la création pour les autres les rassemblent. C'est de cette génération que viendra le monde nouveau. Ils ne peuvent échouer, car l'histoire les jugera.



---

Monsieur Seydou Djim SYLLA  
Co-Secrétaire de la branche africaine et  
Malgache de l'Association CEE - EAMA

---

## Le problème des préférences

A l'instar de la première Convention d'Association, celle conclue à Yaoundé, le 29 juillet 1969, organise entre, d'une part, la Communauté économique européenne et, d'autre part, chacun des dix-huit Etats africains et malgache associés, une zone de libre-échange. L'un des fondements de cette construction, et ce en conformité avec l'article XXIV de l'Accord Général du G.A.T.T., est constitué par les préférences tarifaires réciproques que les Parties contractantes s'accordent à l'occasion de leurs échanges commerciaux.

Au cours de l'application de la Convention de Yaoundé I ainsi que lors des négociations du deuxième traité d'association, des divergences profondes de vues ont été constatées entre les Européens et leurs partenaires africains et malgache quant au contenu à donner à ce régime préférentiel.

En effet, pour les Etats associés, les Parties devraient s'abstenir de manipuler leur tarif extérieur commun afin d'assurer le degré de protection le plus élevé possible aux produits originaires des pays membres de la zone de libre-échange. C'est ainsi que de 1958 à 1969, les préférences dont bénéficient les produits originaires de l'Europe des six, lors de leur importation en Afrique et Madagascar associés, ont été maintenues à la même hauteur; c'est-à-dire à un taux moyen de 15 % pour l'Union douanière économique de l'Afrique centrale (1), de 10 % pour l'Union douanière économique de l'Afrique occidentale (2), et de 9 % pour Madagascar. En outre, ceux des Etats associés qui appliquaient, à l'avènement de la Convention de Yaoundé I, la politique de la « porte ouverte » en matière tarifaire, dont notamment le Rwanda, le Burundi et la Somalie, ont accordé, en application des dispositions de l'article 61 de ladite Convention, un traitement douanier préférentiel aux produits européens.

---

(1) L'U.D.E.A.C. est composée des Etats suivants : Cameroun, Congo-Brazzaville, Centrafrique et Gabon. Le Tchad, qui s'est retiré de cette organisation pour constituer avec le Congo-Kinshasa l'Union des Etats de l'Afrique centrale (U.E.A.C.), continue d'appliquer le même taux.

(2) L'U.D.E.A.O. comprend la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo.

Pendant ce temps, la Communauté a procédé en faveur des pays non associés à d'importants abaissements tarifaires sur les produits tropicaux desquels les Etats africains et malgache associés tirent la quasi-totalité de leurs recettes d'exportation. C'est ainsi que les droits du tarif extérieur commun pour ces produits ont été réduits en moyenne de 75 %.

Bien que, dans le même temps, les exportations des Etats associés n'aient connu qu'une croissance très faible en valeur malgré un très fort accroissement en volume, la Communauté a intensifié cette politique de désarmement tarifaire, sous l'influence de très fortes pressions qu'exercent incessamment sur elle certains pays en voie de développement qui, au demeurant, n'ont aucune obligation contractuelle vis-à-vis d'elle.

D'ailleurs, afin de faire clairement comprendre à ses associés de Yaoundé sa volonté de poursuivre une telle orientation, le Marché commun a développé, lors des dernières négociations, la thèse selon laquelle l'autonomie tarifaire des Parties constitue un des éléments qui caractérisent la zone de libre-échange. Se plaçant dans cette conception, il a notifié son intention de réduire de façon très sensible les droits de douane pour une quarantaine de produits tropicaux, dont le café vert, le cacao et l'huile de palme, qui intéressent au premier chef les Etats associés. De cette manière, les droits de préférence vis-à-vis de ces trois produits des E.A.M.A., seront réduits respectivement de 60 %, 45 % et 30 %.

Il est certain que de telles mesures sont de nature à porter un préjudice aux intérêts commerciaux des Etats associés qui, déjà, arrivent difficilement à sauvegarder la position commerciale acquise dans la Communauté.

Cette situation s'aggraverait encore par le fait de la non-existence, dans le cadre de l'Association, d'une organisation des marchés des produits tropicaux sensibles, tels les oléagineux, le cacao, la banane. A ce sujet, l'on ne peut que déplorer que la nouvelle Convention ne prévoit qu'une aide ponctuelle en cas de « catastrophes », interventions qui ne sauraient en aucune manière jouer le rôle des aides à la production dispensées dans le cadre de la précédente Convention.

De ce qui précède, on s'explique aisément les inquiétudes des Etats associés concernant leurs relations commerciales avec la C.E.E., lesquelles représentent pourtant plus de la moitié de leurs transactions. A cela, il convient d'ajouter la responsabilité de l'Europe des six dans le phénomène de la détérioration des termes de l'échange. Cette responsabilité est d'autant plus grande que tout en étant le principal fournisseur de ces pays, elle demeure de loin la plus grosse importatrice mondiale de produits tropicaux.

L'irritation que l'on constate chez les associés de Yaoundé vient également du fait que, outre les avantages que tirent certains pays en voie de développement plus avancés des arrangements commerciaux existants ou à venir (Kennedy-Round, préférences généralisées), la Communauté s'engage apparemment vers des concessions tarifaires qui constituent de véritables faveurs additionnelles pour ces mêmes pays, au détriment de ses associés de la première heure qui figurent pourtant parmi les Pays en voie de développement les moins avancés.

Ces craintes ont d'ailleurs été clairement exprimées par le Président Hamani DIORI du Niger, lors de la réunion de janvier 1970 des Chefs d'Etat de l'O.C.A.M. :

« Il nous faut bien constater que la nouvelle Convention d'Association ne propose aucun remède au déséquilibre fondamental de nos échanges avec les pays industrialisés. Il nous faut bien constater également qu'elle ne nous donne aucun moyen d'accroître nos exportations sur les marchés communautaires. Bien au contraire, sont annoncées de nouvelles réductions des préférences tarifaires et disparaissent toutes références à un véritable soutien des prix de nos produits.

» Ces graves insuffisances, tout comme les réserves qui se sont exprimées au cours des dernières négociations, nous font craindre que, pour certains, l'Association ne soit davantage la liquidation du passé qu'une ouverture sur l'avenir. Loin de consolider des liens que nous considérons, pour notre part, indéfectibles, le nouveau Traité ne retarderait alors que de quelques années une séparation jugée inéluctable. »

A tout cela s'ajoute la querelle des préférences généralisées pour les marchandises et les produits semi-finis envisagés dans le cadre de la C.N.U.C.E.D., autrement dit la perpétuation du conflit entre, d'une part, partisans d'un système de préférences régionales et, d'autre part, ceux qui se font les champions d'un mondialisme dont on voit difficilement le contour.

D'abord réticente pour la mise en place d'un tel système de préférences généralisées, la Communauté vient de présenter à la C.N.U.C.E.D. des offres qui, truffées naturellement de clauses de sauvegarde pour les produits relevant de sa politique agricole commune, amenuisent notoirement les droits de douane ou taxes d'effet équivalent sur les autres produits et singulièrement ceux intéressant au premier chef les E.A.M.A.

Pour illustrer ces faits, citons le Président Léopold-Sedar SENGHOR du SENEGAL qui déclarait au journal « Le Monde », le 4 février 1970 :

« Nous avons peur que les Pays européens du Marché commun se fatiguent d'aider les dix-huit Etats africains et malgache associés. »

Il semble que le déroulement des travaux au sein de la C.N.U.C.E.D. et du G.A.T.T. sur le problème des préférences, confirme cette crainte.

Sans préjuger des discussions qui se poursuivent au sein de ces instances internationales, il est plus que temps de réfléchir sur un certain nombre de questions, notamment :

- 1° La Communauté économique européenne donnera-t-elle son adhésion à un système généralisé des préférences au cas où les Etats-Unis d'Amérique maintiendraient des clauses restrictives, telles que celles reprises ci-dessous et accompagnant leurs offres :

« Les pays en voie de développement qui bénéficient de préférences spéciales sur les marchés des pays développés, pour les produits visés par le système, seront exclus de ce régime de préférences.

» Les pays en voie de développement qui accordent des préférences inverses aux pays développés ne bénéficieront pas de préférences. »

Il est clair que ces préalables américains visent explicitement les Etats associés qui constituent avec la Communauté des zones de libre-échange caractérisées par un système préférentiel réciproque.

- 2° Quelle sera l'attitude des Etats associés au cas où le Marché commun participerait à un système de préférences généralisées condamnant à terme les systèmes préférentiels réciproques, tels que celui de la Convention de Yaoundé ?

Dans ce débat, les Etats africains et malgache gagneraient à changer d'attitude. En effet, jusqu'à présent, ils ont mené un combat d'arrière-garde sur le problème des préférences. Ils doivent prendre conscience du fait que, en cette matière, la Communauté économique européenne ne tiendra compte que des intérêts de ses Etats membres. Il serait d'ailleurs étonnant que, contrairement à sa politique dans le passé, elle tienne compte, à ce sujet, des observations et suggestions des Etats associés.

# RAPPORT D'UN CONTRÔLEUR DÉLÉGUÉ DU FED



*La Construction du canal principal.*

La mise en valeur d'un périmètre est une opération agricole, et comme toute opération agricole, elle comprend une phase d'investissement et ensuite une phase d'exploitation.

Dans le cas présent, il s'agit d'une affaire relativement importante, étalée sur 4 ou 5 années. Par conséquent, les phases d'investissement et d'exploitation se chevauchent, la seconde commence alors que la première n'est pas encore finie. Chacun sait au Burundi que cette mise en valeur porte sur un périmètre de 4.500 ha, dont 3.500 ha sont irrigués.

Un investissement doit être dans la mesure du possible judicieux : c'est la raison pour laquelle il a été précédé par des études. Un investissement doit aussi être surveillé au stade de l'exécution. Le démarrage a eu lieu l'année dernière et par conséquent nous assurons la surveillance des travaux; les techniciens d'Agrarum Hydrotechnik sont spécialement affectés à ce programme.

J'ajouterai enfin qu'un investissement comme celui de l'Imbo doit être adapté au jour le jour et en fonction de la mise

---

*Cet article est le premier d'une série qui vous présentera tous les trimestres un rapport d'un contrôleur délégué du FED en Afrique.*

*Nous publions aujourd'hui des extraits d'une interview du Contrôleur Délégué du FED au Burundi, diffusée les 1 et 8 février 1970 par la Radio Bujumbura.*

*Il y brosse un tableau général de l'opération entreprise par le FED en vue de l'aménagement et de la mise en valeur de l'Imbo.*

---

## LE FED AU BURUNDI : L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE L'IMBO

en œuvre dans les différentes étapes : c'est le rôle du contrôle des travaux. Pour ce qui est de l'Imbo, il s'agit d'irrigation, de planage et de drainage. Le drainage étant la technique la plus difficile, on l'a entrepris en même temps que la confection des travaux d'irrigation.

Un investissement est consenti en vue de l'exploitation. Cette phase d'exploitation, essentielle dans toute opération agricole, retiendra peut-être davantage notre attention.

La mise en valeur de l'Imbo consiste à initier au Burundi la culture intensive du coton et du riz.

La culture intensive implique un certain nombre d'exigences : d'une part les exigences techniques, et plus spécialement culturales : il conviendra de définir des assolements et de les faire respecter; il conviendra aussi d'assurer dans le domaine des productions l'équilibre entre les ressources qui entreront dans le circuit monétaire, c'est-à-dire essentiellement le coton qui est vendu chaque année et qui procure un revenu monétaire aux paysans; et d'autre part les ressources provenant

des cultures vivrières qui entrent dans les assolements, le maïs, les haricots, les arachides et tout ce qui est de la polyculture.

D'autre part les exigences humaines : Nous souhaitons que les cultivateurs soient associés à l'opération et au développement de cette plaine. Associés non seulement par un travail indifférencié, un travail d'ouvriers agricoles, mais aussi, et cela est plus important, par la participation de chacun à l'œuvre de l'ensemble, car, dans un aménagement de ce genre la solidarité doit jouer entre les paysans; car le but à obtenir, c'est que le périmètre finisse par constituer sur le plan humain une véritable communauté.

Cette situation n'est pas réalisable sans une formation et une mise en condition du paysan, qui ne s'attendait pas à ces innovations. Pour cette course au développement dans laquelle on veut l'engager, il faut qu'il soit entraîné comme le sportif, et il ne peut être entraîné que par une formation quotidienne au fil des mois, au fil des ans. Cette formation implique la nécessité d'un encadrement. Une opération agricole du type de l'Imbo repose sur un encadrement relativement concentré et assez compétent.

C'est également la raison pour laquelle le projet a prévu le regroupement de la population concernée en villages, ce qui constitue une innovation au Burundi où l'habitat rural traditionnel est très dispersé.

Des crédits du FED seront affectés à créer les noyaux de 5 villages : il y aura d'abord un premier noyau avec les bâtiments d'exploitation, et le logement du personnel de maîtrise autour du centre de développement rural dans la partie sud du périmètre. Les autres noyaux se constitueront autour d'une école, d'un dispensaire, d'une maison de moniteur-encadreur.

Travaux d'intérêt général, encadrement, groupage des récoltes, défense des intérêts communs, telles sont les exigences auxquelles sera soumise la mise en valeur de l'Imbo dans le domaine humain.

Ce contexte implique la création d'un outil adéquat pouvant centraliser, harmoniser cet ensemble de dispositions à prendre au fil des campagnes agricoles. Cet outil devrait être quelque chose de neuf au Burundi, un organisme rattaché au Ministère de l'Agriculture, mais ayant une autonomie technique et financière interne. Il devrait être ce qu'ailleurs on appelle une



*Le canal principal.*

Société d'Aménagement Rural ou une Société de gestion du périmètre, appelée à s'occuper de l'entretien de ce patrimoine nouvellement créé.

Quelles motivations ont conduit à l'aménagement de l'Imbo par le FED ? L'objectif essentiel est de valoriser l'investissement, « valoriser » au sens actif du terme. C'est la construction, la mise sur pied d'une situation nouvelle, et cette construction implique de la part des acteurs qui jouent la partie certaines lignes d'un comportement général.

Les paysans eux-mêmes doivent apporter tous les jours la preuve qu'ils ont le désir et le besoin de travailler. Je me référerai à la fable du Laboureur et de ses Enfants : un trésor est caché dans le patrimoine; un trésor est caché dans le champ, il suffit de le tourner et de le retourner. Ce trésor, ce sont les récoltes qui sont attendues, c'est un montant qui s'exprime en rendements, en prix à la commercialisation, en revenus nouveaux, en ressources nouvellement créées.

Le travail des paysans doit être très sérieusement soutenu par les Autorités. Nous demanderons que les Autorités aident le projet par un appui constant; et également qu'elles assurent la promotion de l'opération. Il faut qu'elles soient animées par la volonté ferme et solide de parvenir aux résultats d'abord et, par la suite, de maintenir ces résultats.

Nous avons l'appui total, qui s'est manifesté déjà et qui se manifeste à plusieurs reprises, du Gouverneur de la Province de Bubanza. Il a participé, par exemple, il y a quelques semaines, à l'installation des 110 premières familles sur le périmètre. Mais ce n'est qu'un point de départ, puisqu'en décembre 1970, dans quelques mois, il faudra en installer 500 de plus. Il faudra donc faire 5 fois plus que ce qu'on a fait en 1969. Cela peut paraître faible au regard des 2.200 familles que le projet a prévu d'installer sur le périmètre. Mais le premier coup de pioche a été donné par le Ministre de l'Agriculture le 15 janvier 1969. Avoir 110 familles installées un an après représente déjà un premier résultat.

Ce succès est dû aux techniciens. Je voudrais dire ici un mot sur le comportement que l'on attend des techniciens œuvrant à l'Imbo. Ces techniciens doivent travailler ensemble, pour tendre à l'objectif commun. Un individu ne peut tout savoir, ni être compétent en tout. Au contraire on réalise aujourd'hui la polyvalence d'une équipe, au sein de laquelle doit être assurée la complémentarité des uns et des autres. Ainsi un dialogue permanent doit s'établir entre le chercheur et le technicien exploitant.

Comportement enfin de la future Société de Gestion. Rien de ce qui concerne le périmètre ne devrait être étranger à la Société d'Aménagement. Le développement n'existe que s'il est global. Il n'y a pas de développement purement sectoriel.

Certains auteurs considèrent le développement comme une série de déséquilibres nécessaires, notamment dans le tiers monde, pour briser ce qu'on a appelé « le cercle vicieux de la pauvreté ».

L'Imbo, avec sa culture intensive, ses villages regroupés, doit être un élément de ce déséquilibre, car c'est quelque chose de neuf par rapport à la situation antérieure. On veut appliquer des idées nouvelles, essentiellement dans l'objectif d'obtenir de la terre le maximum de ce qu'elle peut produire. Cela implique de la part de tous qu'il faut perdre les vieilles habitudes qui s'appliquaient à une autre conjoncture, à d'autres circonstances.



Voilà pourquoi j'ai placé cette partie de mon exposé sous le signe des comportements et des modifications de comportements.

Certes le développement est une œuvre de longue haleine et de persévérance. Nous n'obtiendrons pas dans un cycle cultural, dans 1, 2 ou 3 ans, des améliorations finales. Nous obtiendrons des améliorations successives. Mais notre objectif, et c'est là la raison d'être de cette Société de Gestion, est de tirer à la fin de chaque année agricole les leçons qui s'imposent, pour commencer la suivante dans de meilleures conditions.

On a dit et répété que l'avenir du Tiers Monde risquait, en s'orientant vers l'Agriculture, d'accentuer le déphasage avec les pays plus avancés qui sont dans une économie industrielle, ou dans une économie de services. Cette assertion est trop générale pour être vraie, car ce qui est vrai, c'est qu'il vaut mieux une meilleure agriculture qu'une mauvaise industrie. Pourquoi? Parce que la première constitue un progrès sur ce qui existait avant, alors que la seconde représente une incapacité de progresser. Et certes, l'exemple de la Nouvelle Zélande, qui a porté l'agriculture au summum, n'est pas là pour démentir cette assertion.

Certains ont prétendu que l'Imbo était un investissement cher, et qui pouvait ne pas paraître justifié. Je dirai simplement qu'on veut consacrer à l'Imbo 630 millions de Francs Burundi sur 4.500 ha. Cela représente un investissement de 140.000 F à l'ha, ce patrimoine devant être conservé pendant au moins 25 ans, cela représente 6.000 F par ha et par an. Je crois que ce chiffre, ramené dans ces proportions, est raisonnable. Un investissement de cette importance doit durer 25, 30 ou 50 ans, et même au-delà, il ne s'amortit pas en 4 ou 5 ans.

On s'est encore demandé pourquoi avoir créé à cet endroit un îlot de prospérité entouré de zones moins privilégiées. Il s'agit, il faut bien le dire, d'une démarche: on commence l'investissement par une région circonscrite, géographiquement déterminée. L'objectif est certes de développer au maximum cette région, mais il est aussi de définir ou confirmer des méthodes. Il s'agit donc de faire un exemple, une démonstration. Demain, quand cet exemple sera donné, quand cette démonstration sera faite, il sera facile de s'en inspirer pour étendre l'opération autour du périmètre actuel en tâche d'huile. Ce ne sera pas un des moindres résultats de l'Imbo que de prouver que ce qui a été fait ici peut être multiplié, reproduit tout autour, dans la plaine de la Ruzizi.

# Le Fonds européen de développement a 10 ans

*Pendant près de dix années, M. Heinrich HENDUS a été l'Ordonnateur Principal du F.E.D. qu'il a connu au moment où, en 1960, ce Fonds commençait à peine ses opérations, et qu'il laisse aujourd'hui en pleine activité. Nul mieux que lui, sans doute, n'était capable de faire le point après 10 ans et c'est pourquoi nous avons voulu lui laisser la parole en reproduisant, dans le « Courrier de l'Association », le texte d'une conférence de presse qu'il a donnée, le 15 janvier dernier, devant les journalistes accrédités à Bruxelles auprès du Marché Commun.*

La Commission de la C.E.E. s'est installée à Bruxelles, avec son Président, le 1er janvier 1958, date d'entrée en vigueur du Traité de ROME. On ne pouvait imaginer, bien entendu, que du jour au lendemain, le premier projet financé par le F.E.D. au bénéfice d'un pays associé pourrait être approuvé ni encore moins mis en exécution. La Communauté était, par postulat, une création ex-nihilo et tout restait à faire.

On ne doit donc pas s'étonner que dans le secteur de l'association et du développement où la Communauté n'avait, par définition, aucune expérience propre, l'année 1958 ait été consacrée à la mise en place du personnel, à la mise au point des règlements et l'élaboration des procédures, tandis que l'année 1959 était mise à profit, elle, pour rechercher en Afrique et à Madagascar les projets de développement.

Le F.E.D. n'ayant vraiment débuté ses opérations qu'en 1960, il s'ensuit qu'à la fin de 1969 il a terminé sa dixième année opérationnelle. Le moment est bien choisi, aujourd'hui, pour se demander où il en est, en faisant immédiatement une distinction entre deux aspects qui sont toujours très différents dans une organisation d'aide au développement : d'une part, la décision de financement et l'engagement de la dépense; d'autre part, l'exécution du projet et la dépense réelle sur le terrain.

## **La décision et l'engagement.**

Pour les deux périodes de 5 ans couvertes par les deux F.E.D., la Commission avait reçu, sous forme de contributions budgétaires des Etats membres, 581 millions, puis 730 millions de dollars (1).

A la fin de l'année 1969, les engagements du 1er F.E.D. s'élevaient à 580 millions et ceux du 2e F.E.D. à 700 millions \$, soit au total à 1.280 millions \$. A

(1) En réalité, ces contributions sont fixées en unités de compte qui ont, par référence à un certain poids d'or fin, la même valeur que le dollar américain. On ne nous en voudra pas de nous référer au dollar, plus connu que « l'u.c. ».

30 millions près, les deux « contrats » de cinq ans que devait remplir la Commission avaient donc été accomplis dans les délais.

Cette activité ne représente pas une petite affaire. Depuis le début du Fonds, les gouvernements des Etats associés ont présenté à la Commission 1.400 projets. Nous en avons approuvé 750, c'est-à-dire environ un sur deux. Notre travail d'instruction, nos appréciations et nos choix sont **sélectifs**.

Mais qui donc participe à la sélection, au choix, à la décision ? C'est ici que commence le **dialogue**, caractéristique essentielle de la politique communautaire, fondée sur la participation, l'association ou même, pour parler anglais, le **partnership**.

Or le dialogue se développe sur deux plans différents entre lesquels la Commission constitue une espèce de charnière ou de plaque tournante.

C'est, tout d'abord, un dialogue avec les pays bénéficiaires. Selon la règle d'or du F.E.D., le projet est présenté par le gouvernement du pays intéressé, et ne peut être présenté que par lui. Et cette présentation amorce une discussion avec ce gouvernement, qui est conduite à tous les niveaux : avec les Ambassadeurs accrédités à Bruxelles, qui sont les avocats permanents des projets de leur pays; avec les Ministres africains et malgaches, car il n'est guère de semaine sans qu'une visite ministérielle ne s'annonce à Bruxelles; avec les Ministres et services gouvernementaux sur place, car il n'est pas de semaine sans qu'une mission de fonctionnaires de la Commission ne s'envole vers les pays associés.

C'est, ensuite, un dialogue avec les pays donateurs bien que, sur ce plan, le dialogue se soit noué de façon fort différente selon que l'on considère le premier ou le deuxième Fonds. Dans le régime du premier F.E.D, les projets sociaux étaient décidés par la Commission en dernier ressort, tandis que les projets économiques faisaient l'objet d'une double décision, de la Commission d'abord et du Conseil ensuite, sans que soit organisée une discussion véritable, seule capable de permettre aux Etats membres

de se sentir concernés. Dans le régime du deuxième F.E.D., au contraire, un Comité du Fonds a été créé avec les représentants des Etats membres et la Commission ne peut, sur chaque projet, prendre une décision de financement qu'après avoir obtenu un avis favorable de ce Comité. C'est au niveau de ce Comité que se noue et même s'institutionnalise le vrai dialogue, c'est-à-dire la participation et même parfois la contestation, la vraie, celle qui n'est pas négative mais constructive. Le résultat est que les Etats membres donateurs se sentent aujourd'hui vraiment concernés, qu'ils ont le sentiment de contribuer à une œuvre vraiment européenne. N'est-ce pas, si l'on veut bien y réfléchir, la meilleure garantie d'une certaine pérennité ?

### **L'exécution et le paiement.**

Bien sûr, tout ce qui a été décidé et engagé n'est pas encore exécuté et payé. On dit que le F.E.D. est lent et c'est vrai. On déplore le « pipe-line », et c'est vrai qu'il existe un pipe-line, un décalage entre la décision et l'exécution. Mais on oublie que ce pipe-line est dans la nature des choses, même en pays développé. On oublie aussi quelques faits et quelques chiffres.

Le 1er F.E.D. est entré dans la phase de liquidation car 508 millions \$ ont été effectivement payés sur 580 engagés. Le degré réel d'exécution est de 88 %.

Le 2e F.E.D. est entré cette année dans la phase de pleine exécution qui va s'étaler sur environ trois ans. Déjà 255 millions \$ ont été payés sur 700 engagés. Le degré d'exécution est de 36 %.

Cumulons les chiffres des deux Fonds pour résumer une activité de 10 ans. En dix ans, 750 projets de développement ont été décidés pour 1.280 millions \$ engagés et 763 millions \$ payés et donc exécutés sur le terrain. Le degré d'exécution des deux Fonds s'élève donc à 60 %. Pour un Fonds qu'on dit lent, ce n'est tout de même pas si mal.

Là encore, il faut dire en termes très concrets que cette activité ne représente pas une mince affaire. Car, depuis l'origine du Fonds il y a dix ans :

Nous avons lancé 880 appels d'offres internationaux dans les quatre langues officielles de la Communauté. Lisez la partie « informations » du Journal Officiel : le F.E.D. en occupe près de la moitié.

Il sort maintenant de nos bureaux plus d'un appel d'offre international tous les 3 jours ouvrables. Et sait-on ce que représente en travail la publication d'un appel à la concurrence internationale pour l'élaboration du dossier technique, la vérification des données de base, l'épluchage des clauses et spécifications discriminatoires, la coordination des calendriers de publication en Europe et en Afrique ?

Enfin, nous avons contrôlé la passation et l'exécution de 2343 marchés, devis et contrats pour le premier F.E.D., de 2.153 marchés, devis et contrats pour le deuxième F.E.D., soit au total près de 4.500 actes

juridiques différents dont les deux tiers environ sont actuellement en cours, c'est-à-dire en exécution. Et je ne parlerai pas des problèmes qu'ils posent, des difficultés qu'ils soulèvent, des litiges et contentieux que parfois ils provoquent.

### **Qu'avons-nous fait de tout cet argent ?**

Les bilans et brochures qui sont régulièrement distribués par le Service d'Information, et que chacun connaît, me dispensent de présenter un exposé qui pourrait soit prendre l'allure d'un texte de propagande, soit faire penser au kaleidoscope, tant la gamme de nos réalisations est variée.

Je me limiterai donc à citer trois exemples qui, sans doute, parleront plus aux Européens.

Notre programme de réalisations routières sur les deux F.E.D. représente un total de 6.000 km de routes bitumées. C'est la distance de Hambourg à Reggio di Calabre, à la pointe de la botte italienne, en passant par Paris, Rome et Naples. Mais ce n'est pas la distance du trajet aller — c'est celle du trajet aller et retour.

Notre programme de réalisations ferroviaires sur les deux Fonds représente un total de 820 km de chemin de fer. C'est l'équivalent du Paris-Lyon-Marseille, de Bruxelles-Munich ou de Munich-Hambourg.

Notre programme de réalisations agricoles sur les deux Fonds représente 150.000 ha de plantations et 250.000 ha d'aménagements hydro-agricoles. C'est à peu près comme si nous avions couvert la superficie d'un département français de moyenne envergure de plantations de palmier à huile, de thé, de coton, de café, de cacao, de réseaux d'irrigation et de drainage.

**C'est beaucoup et c'est bien peu.** Les dimensions européennes se perdent à l'échelle de l'Afrique. Les pays associés avec lesquels et pour lesquels nous travaillons couvrent une superficie de 11.500.000 km<sup>2</sup>. Dix fois l'Europe des Six, une fois et demie la superficie des U.S.A. ou de l'Australie, et plus que la superficie même de la Chine qui couvre 10 millions de km<sup>2</sup>. C'est effrayant, et plus effrayant encore quand on se rappelle que les pays associés, plus grands en surface que la Chine, sont peuplés seulement de 60 millions d'habitants, soit dix fois moins que la Chine. Cette tragique disproportion de l'espace et du peuplement donne, peut-être, la meilleure image des besoins de développement et constitue, en tout cas, la plus sûre justification de l'aide européenne.

### **Où donc est notre stratégie du développement ?**

Le mot est à la mode. Beaucoup s'en servent dans les discours. On ne s'aperçoit pas toujours qu'au nom de la stratégie le discours d'une année met l'accent sur deux secteurs ou deux idées-forces, et le discours de l'année suivante sur deux secteurs différents ou deux idées-forces différentes. Sans doute pour faire neuf et pour n'avoir pas à répéter les mêmes choses... Alors, où est la stratégie ?

La stratégie du développement, surtout en Afrique parce que les besoins sont à la fois évidents et énormes, c'est un peu comme la stratégie militaire de Foch :

— Mon centre est enfoncé, ma droite est tournée, ma gauche est débordée. J'attaque.

— L'agriculture est archaïque, l'industrie inexistante, les voies de communication impraticables. Je développe.

Bien sûr, à certaines époques, on mettra l'accent sur certains secteurs plus que sur d'autres.

Dans le premier F.E.D., c'était surtout l'infrastructure avec 44 % des projets. Et c'était normal. Il fallait trouver des projets, et vite. Et d'ailleurs nous n'avons pas abandonné l'infrastructure dans le deuxième F.E.D., même si nous avons réduit à 35 % son importance.

Dans ce deuxième F.E.D., c'était surtout l'agriculture avec 45 % des engagements (au lieu de 25 % dans le premier Fonds). Et c'était là encore normal. Il fallait développer la production, la diversifier surtout pour remédier aux causes structurelles des hauts prix de l'Afrique Noire.

Est-ce à dire que, dans le troisième F.E.D., nous allons brûler ce que nous avons adoré dans les deux premiers et que nous allons consacrer nos ressources à développer uniquement l'industrie ? Ce serait stupide. D'abord, il n'est pas vrai qu'au cours des dix années passées nous n'avons pas touché au secteur industriel : en y comprenant les prêts de la Banque Européenne d'Investissement, qu'il ne faut pas oublier, les chiffres disent qu'en dix ans l'aide communautaire a investi dans le secteur industriel 100 millions \$, soit 8,5 % du total de cette aide communautaire.

Ensuite, nous chercherons à faire davantage pour le développement industriel et nous chercherons surtout à le faire, avec la Banque, dans un cadre régional pour la construction duquel nous aurons, là encore, à provoquer et à nourrir les dialogues entre Etats et donateurs qui seuls permettent une harmonisation raisonnable et indispensable des objectifs de développement pour les adapter aux dimensions des marchés.

Mais nous ne pourrions oublier — parce que nous serions gens sans conscience — que l'agriculture nourrit l'industrie et constitue son marché, que les voies de communication et les réseaux de transport, eux-mêmes conçus dans une vision régionale, constituent souvent la première condition d'un marché dépassant les frontières.

Nous ne pourrions enfin négliger qu'avec les 3.000 bourses qu'elle finance chaque année, la Communauté a maintenant acquis une expérience particulièrement riche de la formation des hommes, qu'il faut mettre au service du développement agricole et industriel parce que les cadres et les hommes en représentent à la fois le moyen et le but.



*L'école nationale des cadres ruraux en construction à Bambay, au Sénégal.*

### **En Afrique, tout est lent, tout est dur, rien n'est sûr.**

Ce mot d'un des derniers gouverneurs généraux de l'Afrique française a conservé sa valeur. J'ajouterais cependant que, selon mon expérience personnelle, tout y est, aussi, sympathique. L'Afrique est souriante; elle est même parfois touchante. Quand les soucis s'accroissent, quand les difficultés jaillissent, quand les conflits s'aigrent, je n'ai pas encore trouvé meilleur remède que de partir pour l'Afrique et m'y tremper dans un véritable bain d'amitié. Les Africains ont parfois la rude franchise de ceux qui veulent ignorer les détours savants de la diplomatie. Ils ne considèrent pas déchoir à nous prouver leur reconnaissance, même assortie de critiques parfois justifiées. Leur maître mot, chacun de nous peut le faire sien : la façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

Les égards dont ils nous entourent, et qui sont si réconfortants pour notre action, je voudrais dire très clairement qu'ils s'adressent d'abord à tous ceux de mes collaborateurs qui sont, jusqu'aux échelons les plus modestes, les artisans de l'œuvre communautaire en Afrique. Ils ne sont pas nombreux : 200 fonctionnaires au total, secrétaires comprises et, sur place, 175 contrôleurs et assistants techniques.

C'est, probablement, le plus petit « staff » du monde dans une organisation d'aide au développement. Qu'il ait réussi à construire, coordonner, contrôler, exécuter et réaliser autant de choses depuis dix ans n'est peut-être pas un miracle. C'est simplement étonnant.

# La contribution de la CEE au dévelo

## La contribution de l'aide communautaire au développement industriel

L'industrialisation joue un rôle capital dans le processus de croissance économique. La théorie et l'expérience incitent, à juste titre, les pays en voie de développement à rechercher dans l'industrialisation un moyen de promouvoir leur développement économique et social. Il est, en effet, généralement admis que ces pays sortiront difficilement de leur état de sous-développement aussi longtemps qu'ils sont obligés de s'appuyer principalement, voire exclusivement, sur des produits primaires. Par contre, un pays voit grandir les possibilités d'entraînement intersectoriel et de développement économique au fur et à mesure du développement de son industrie de transformation. Celle-ci détient, en effet, une capacité de créer de nouvelles occasions d'investissements productifs qui semble nettement plus élevée que dans l'agriculture. La croissance du secteur industriel se révèle d'ailleurs plus rapide que celle du reste de l'économie dans le processus contemporain de développement. En outre, l'industrie constitue un facteur particulièrement actif de modernisation et de transformation qualitative des sociétés traditionnelles.

Déjà dans le passé, l'action communautaire a porté, dans une mesure modeste, il est vrai, sur le secteur industriel. Nous incluons dans la notion d'« investissements industriels » 1° les études préalables aux investissements industriels, 2° l'infrastructure liée à des projets industriels, 3° la formation liée à l'industrialisation et, naturellement, 4° les investissements industriels directement productifs, y comprise l'industrie extractive. Cette définition large n'est pas un artifice : un organisme d'aide qui contribue à ce que les conditions spécifiques préalables à l'industrialisation soient remplies — p.ex. en finançant l'approvisionnement en énergie d'une industrie — contribue directement au processus d'industrialisation. En ce faisant, il est même, en tant qu'organisme d'aide **publique**, davantage dans son rôle; ce qui n'exclut nullement qu'il cofinance aussi des projets industriels directement productifs. L'aide communautaire est d'ailleurs intervenue dans tous ces domaines. Quelques exemples :

- 1° études sur les possibilités d'industrialisation des EAMA; études préalables à la création d'usines textiles, d'abattoirs, etc.
- 2° « infrastructure liée » : centrales électriques, parc industriel;
- 3° « formation liée » : programmes de bourses, formation spécifique d'ouvriers de l'industrie textile, formation de chefs de petites et moyennes entreprises;

4° investissements directement productifs : projets miniers, cimenterie, usines textiles, abattoirs, huileries, usines de thé.

Les engagements financiers totaux consacrés aux investissements industriels ont représenté fin 1968 environ 65 mio. de \$.

Les efforts en matière d'industrialisation seront accrus dans le cadre de Yaoundé II, l'industrialisation y étant inscrite comme l'un des objectifs principaux et ayant joué un rôle important au cours des négociations.

On dispose maintenant d'une gamme complète d'instruments financiers : aides non remboursables; prêts à conditions spéciales du FED (conditions de durée et d'intérêt les plus larges); prêts à conditions normales de la BEI, avec possibilité d'en réduire sensiblement le coût grâce à des bonifications d'intérêt financées par le FED selon un système forfaitaire; prises de participation au capital à risque des entreprises; utilisation, en tant que relais financier, des banques locales de développement ou des organismes analogues.

En outre, une préférence pourra être accordée à l'industrie locale dans le cadre des appels d'offres lancés par le FED, ceci constituant également un avantage pour l'industrie africaine.

Finalement, des dispositions en matière d'échanges concourent à l'objectif de l'industrialisation. Les dérogations au principe de l'entrée en franchise douanière et contingente des produits de la CEE dans les EAMA, ont été étendues de manière à permettre aux EAMA de protéger leurs industries, notamment les industries naissantes. Les dispositions en la matière sont tellement larges qu'on peut même craindre qu'il n'en résulte un risque de cloisonnement excessif des marchés africains, ce qui serait, économiquement, dommageable à ces économies. C'est aux EAMA, dans leur propre intérêt économique à plus long terme, d'éviter des abus !

Egalement dans les dispositions du régime commercial, toute facilité est désormais donnée aux EAMA de coopérer entre eux et avec des Etats voisins non associés sur un plan régional, la CEE étant prête, dans de tels cas, à renoncer au bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée qui, normalement, joue en sa faveur. Ce point est essentiel, étant donné la nécessité de créer en Afrique des marchés d'une dimension suffisante, condition indispensable pour la création d'industries à une échelle intéressante.

Mais les mécanismes les plus raffinés risqueraient de rester inopérants si certains obstacles fondamentaux auxquels se heurte l'industrialisation n'étaient pas surmontés.

# pement industriel de l'Afrique Noire

## Les conditions du succès de l'aide au développement industriel

Les Etats africains doivent s'attaquer à cet égard à toute une série de problèmes capitaux. Citons, à titre d'exemples, la nécessité d'une programmation rationnelle du développement économique ce qui comporte une définition précise du rôle que l'industrialisation est appelé à jouer dans le processus de croissance; la nécessité de former des chefs d'entreprise et des cadres africains afin que l'industrie en Afrique puisse devenir progressivement « africaine », ce qui suppose aussi: que l'attrait du secteur privé, par rapport à celui qu'exerce la fonction publique, soit renforcé; la nécessité de réunir en Afrique les conditions pour la recherche technologique adaptée aux problèmes spécifiques de ces pays, la recherche constituant un moteur puissant de développement; la nécessité de créer un climat d'accueil favorable aux capitaux étrangers (codes des investissements, etc.). Nous insisterons toutefois sur une condition essentielle : la nécessité de la coopération régionale.

La coopération multinationale est peut-être moins capitale pour un pays qui constitue déjà, à lui seul, un marché d'une certaine envergure; mais pour la plupart des EAMA la coopération régionale est d'une importance décisive. Leurs marchés, compte tenu d'une population qui varie, par pays, entre 0,5 et environ 6 mio. d'habitants avec un revenu moyen par tête de l'ordre de 100 \$ par an, sont, en effet, trop étroits pour offrir les débouchés indispensables à l'industrie. Certes, un certain nombre de projets industriels peuvent être réalisés en fonction du seul marché national. Cependant, ce nombre sera forcément limité et l'on peut affirmer que l'industrialisation s'arrêtera lorsque sera achevée une première étape d'industrialisation « simple » et qu'il s'agira de passer à des fabrications plus exigeantes du point de vue technique. Seul le marché pluri-national répondra alors aux impératifs d'échelle de fabrication qui découlent du progrès technologique. Dans ces conditions, les responsables des EAMA, comme l'a formulé récemment le Ministre H. ROCHEREAU, se trouvent devant un choix capital : ou bien ils pousseront l'industrialisation, même contre la logique économique, à l'échelon national ou bien ils s'engageront dans la voie de l'industrialisation concertée à l'échelle régionale.

Mieux que tout raisonnement théorique, l'exemple de l'Amérique latine montre le danger d'une industrialisation en fonction des seuls marchés nationaux. Monsieur Raoul Prebisch, ancien secrétaire général de l'UNCTAD, l'a expliqué en ces termes :

« Une structure industrielle virtuellement isolée du reste du monde n'est ainsi constituée dans nos pays... Le critère de

choix des industries a été basé non sur l'efficacité économique, mais sur la possibilité immédiate de réalisation, quel que soit le coût de production... Les tarifs douaniers ont été élevés... La prolifération d'industries de tous genres dans des marchés nationaux compartimentés a privé les pays latino-américains des avantages de spécialisation et d'économie d'échelle, et, par suite des droits de douane excessifs et des restrictions aux importations, une forme vigoureuse de compétition interne n'a pu se développer, ceci au détriment de l'efficacité dans la production. »

Mais du côté européen aussi certaines attitudes doivent évoluer. Ainsi par exemple, il ne suffit pas d'ouvrir les marchés européens aux produits industriels africains, ce qui est déjà assuré dans le cadre de l'Association, mais encore faut-il que les industriels et les investisseurs européens acceptent vraiment l'idée d'une division internationale dans le domaine industriel, et se décident, en conséquence, à déplacer progressivement en Afrique certaines fabrications pour lesquelles les EAMA bénéficient d'un avantage comparatif de coût de production. Il faut que les attitudes trop conservatrices qui se manifestent toujours à cet égard soient dépassées, ceci répondant d'ailleurs à la logique économique même : Il y a intérêt, pour toutes les parties en présence, à ce que les pays industrialisés concentrent de plus en plus leurs ressources productives sur des secteurs à haute technicité, alors que des productions techniquement moins compliquées et qui font appel à une large part de main d'œuvre devraient être progressivement transférées dans des pays en voie de développement. Si l'on a compris le rôle de l'industrialisation dans le développement économique et si l'on veut que les pays africains deviennent demain de véritables partenaires économiques, il faut encourager ce processus.

Mais quelles que soient l'importance et la priorité qu'on accorde au développement industriel, il ne faudrait pas envisager en Afrique l'industrialisation comme une alternative au développement agricole. Dans ces pays, l'agriculture offre, en effet, à l'échelle la plus large, des possibilités d'augmentation de la productivité, d'accroissement du pouvoir d'achat des masses de la population et, par là, les conditions mêmes pour l'écoulement des productions industrielles. L'agriculture constitue ainsi le support dynamique de l'industrie. Un « mythe de l'industrialisation » qui aurait pour effet que l'agriculture serait négligée dans l'effort de développement, risquerait d'être désastreux pour les EAMA.

# Inventaire des interventions du FED et de la BEI en matière industrielle dans les EAMA

*La Direction de la Politique et Etudes de Développement de la Direction Générale de l'Aide au Développement, vient d'établir un document dont nous publions ici le tableau récapitulatif, précédé du résumé introductif.*

Le présent document établit un inventaire des financements consentis aux EAMA par le FED (1<sup>er</sup> et 2<sup>m</sup>e FED) et la BEI, dans le secteur industriel, depuis le début de la première Convention d'Association jusqu'au 30 septembre 1969.

Les montants engagés dans le secteur industriel dans lequel l'on comprendra outre l'industrie de transformation, l'industrie extractive — dénommés ci-après pour plus de facilité « les investissements industriels » — sont divisés en quatre rubriques : les études et recherches concernant le secteur industriel; les interventions en matière d'infrastructure ainsi que celles en matière d'enseignement et de formation, pourvu que ces deux types d'intervention soient liés à l'industrie; enfin, les investissements directement productifs.

Il ressort du tableau ci-après que la part des investissements industriels dans les interventions communautaires est encore relativement faible. Les diverses formes d'intervention — subventions pour le premier FED, subventions et prêts spéciaux pour le deuxième FED, prêts normaux pour la BEI, se montant à 100, 7 mio u.c., soit 8,5 % du montant global de l'aide communautaire engagée en faveur des EAMA jusqu'au 30 septembre 1969.

Toutefois, depuis l'entrée en vigueur de la Convention de Yaoundé qui a fourni à la Communauté de plus grands moyens et un éventail plus large d'instruments d'intervention, on assiste à une intensification des efforts en faveur de l'industrialisation des EAMA, ainsi qu'à une diversification des interventions.

En effet, au cours de la première Association, le FED n'avait consacré au secteur industriel que 8,9 mio. u.c., soit 1,9 % du total de ses interventions. Au cours de la seconde période d'Association, le FED y a engagé, au 30 septembre 1969, 47,4 mio. u.c., soit 7,1 % du total de ses interventions. La BEI, de son côté, a octroyé 44,3 millions de prêts en faveur de ce secteur, soit 95 % de ses prêts en faveur des EAMA (1). Ainsi donc, l'ensemble des interventions dans le secteur industriel effectuées au titre de la Convention de Yaoundé (deuxième FED + BEI) s'élève à 91,7 millions u.c., soit 12,8 % des interventions totales.

Si l'on distingue les différents types d'intervention de l'aide communautaire, l'on constate que celle-ci a été dirigée en priorité vers les investissements directement productifs qui atteignent un montant de 58,1 millions u.c. réparti entre l'industrie extractive pour 20 millions u.c. et l'industrie de transformation pour 38,1 millions u.c.

Parmi les autres types d'intervention, l'infrastructure industrielle a bénéficié d'un montant relativement élevé : 32,3 millions u.c., l'enseignement et la formation d'une part, les études et recherches d'autre part, ayant obtenu respectivement 6,6 et 3,6 millions u.c.

---

(1) Ces montants sont, toutefois, légèrement surestimés car certains projets contiennent des éléments d'intervention de nature non industrielle qu'il est impossible d'isoler.

S'agissant des différentes sources de financement, on note que les interventions du premier FED et de la BEI sont essentiellement des investissements directement productifs, alors que celles du deuxième FED, nettement plus importantes en valeur absolue que celles du premier FED, sont centrées d'abord sur l'infrastructure industrielle, puis sur les investissements directement productifs.

Quant au mode de financement, il apparaît que les interventions ont été financées par prêt (prêts spéciaux du deuxième FED et prêts normaux de la BEI) à concurrence de 63,1 millions u.c., soit 63 % du montant des investissements industriels, et par subvention à concurrence de 37,6 millions u.c., soit 37 % de ce même montant.

On trouvera dans le tableau récapitulatif ci-après des précisions complémentaires, notamment en ce qui concerne la répartition des interventions par pays associé et par type d'intervention.

Pour des renseignements plus détaillés par pays, on se reportera aux tableaux figurant en annexe.

**Interventions totales de la CEE et interventions en faveur du secteur industriel dans les EAMA**  
— Situation au 30 septembre 1969 —

	TOTAL 1 <sup>er</sup> FED + 2 <sup>m</sup> e FED + BEI	1 <sup>er</sup> FED	2 <sup>m</sup> e FED	BEI	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>m</sup> e FED	2 <sup>m</sup> e FED et BEI
Interventions totales en 1.000 u.c.	1.189.917	473.831	669.455	46.631	1.143.286	716.086
Interventions industrielles en 1.000 u.c.	100.685	8.938	47.446	44.301	56.384	91.747
Interv. ind. ——— en % Interv. tot.	8,46	1,89	7,09	95,0	4,93	12,81

**ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX  
ENTRE LA CEE ET LES ÉTATS AFRICAINS ET MALGACHE ASSOCIÉS**

Années 1967-1968

*Nous avons l'intention de vous présenter dans ce numéro la suite de cette étude. Toutefois, son ampleur ne nous permet pas de la publier intégralement. Nous nous en excusons, mais nous attirons votre attention sur le fait qu'il est possible d'en prendre connaissance auprès des services de documentation des Communautés Européennes, où elle a fait l'objet d'une publication.*

# TABLEAU RÉCAPITULATIF

1<sup>ère</sup> F.E.D., 2<sup>me</sup> F.E.D., B.E.I.

## Interventions en faveur du secteur industriel dans les E.A.M.A.

Situation au 30 septembre 1969

PAYS	Ensemble 1 <sup>er</sup> F.E.D.+2 <sup>ème</sup> F.E.D.+B.E.I.					1 <sup>er</sup> F.E.D. (subventions)					2 <sup>ème</sup> F.E.D. (subventions et prêts spéciaux)					B.E.I. (prêts)				
	Total des interv.	Etudes et recher.	Infrastr. industr.	Enseign <sup>t</sup> et for- mation	Invest. produc.	Total des interv.	Etudes et recher.	Infrastr. industr.	Enseign <sup>t</sup> et for- mation	Invest. produc.	Total des interv.	Etudes et recher.	Infrastr. industr.	Enseign <sup>t</sup> et for- mation	Invest. produc.	Total des interv.	Etudes et recher.	Infrastr. industr.	Enseign <sup>t</sup> et for- mation	Invest. produc.
Burundi	1.944	434	442	-	1.068	761	-	-	-	761	1.183	434	442	-	307	-	-	-	-	-
Cameroun	13.618	50	4.799	-	8.769	-	-	-	-	-	4.100	50	749	-	3.301 <sup>✱</sup>	9.518	-	4.050	-	5.468
Centrafrique	2.167	133	-	-	2.034	-	-	-	-	-	2.167	133	-	-	2.034	-	-	-	-	-
Congo-Brazzaville	9.606	76	530	-	9.000	530	-	530	-	-	76	76	-	-	-	9.000	-	-	-	9.000
Congo-Kinshasa	18.985	237	18.000	-	748	-	-	-	-	-	18.985	237	18.000 <sup>✱</sup>	-	748	-	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	12.861	1	-	-	12.860	1.418	-	-	-	1.418	1	1	-	-	-	11.442	-	-	-	11.442
Dahomey	2.055	732	-	-	1.323	2.055	732	-	-	1.323	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	3.411	-	2.500	-	911	-	-	-	-	-	2.500	-	2.500 <sup>✱</sup>	-	-	911	-	-	-	911
Haute-Volta	3.431	80	1.244	-	2.107	-	-	-	-	-	3.431	80	1.244	-	2.107	-	-	-	-	-
Madagascar	709	406	303	-	-	303	-	303	-	-	406	406	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	2.822	110	-	-	2.712	2.712	-	-	-	2.712	110	110	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	13.850	96	2.754	-	11.000	-	-	-	-	-	2.850	96	2.754 <sup>✱</sup>	-	-	11.000	-	-	-	11.000
Niger	478	81	-	-	397	-	-	-	-	-	478	81	-	-	397	-	-	-	-	-
Rwanda	3.429	613	1.775	-	1.041	1.041	-	-	-	1.041	2.388	613	1.775	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	2.939	104	-	-	2.835	-	-	-	-	-	509	104	-	-	405	2.430	-	-	-	2.430
Somalie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tchad	1.323	43	-	65	1.215	-	-	-	-	-	1.323	43	-	65	1.215 <sup>✱</sup>	-	-	-	-	-
Togo	118	-	-	-	118	118	-	-	-	118	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tous Etats ou groupes d'Etats	6.939	431	-	6.508	-	-	-	-	-	-	6.939	431	-	6.508	-	-	-	-	-	-
Ensemble EAMA	100.685	3.627	32.347	6.573	58.138	8.938	732	833	-	7.373	47.446	2.895	27.464	6.573	10.514	44.301	-	4.050	-	40.251

Prêts spéciaux (9000 uc dans le cas du Congo-Kinshasa)

Leur montant total est de 18,77 millions d'uc.

# Le C.R.I.A.C.

## Centre de Recherches Industrielles en Afrique Centrale

L'idée de la création d'un Centre de recherches industrielles en Afrique Centrale vient de M. le Professeur FIERENS, Professeur ordinaire à l'Université officielle du Congo à Lubumbashi. En effet, dès 1957, cet éminent professeur après avoir visité différentes Universités et Instituts de recherche lors d'un voyage aux Etats-Unis d'Amérique, pensa à créer un Institut similaire pouvant effectuer des recherches industrielles pour le Congo et pourquoi pas pour toute l'Afrique Centrale ? Cette idée mûrit au cours de visites d'usines, d'instituts de recherches appliquées et d'Universités en Europe Occidentale. Plus particulièrement en Hollande où M. le Professeur FIERENS eut l'occasion de visiter le T.N.O. (Toegepast Natuurwetenschappelijk Onderzoek) Institut de recherches appliquées à ce pays et sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Les Autorités Congolaises donnent leur assentiment et en 1963 elles attirent l'attention de la mission d'études de la C.E.E., chargée par elles d'établir le programme de redressement économique, financier et social de leur pays, sur la nécessité impérieuse de créer un institut de recherches industrielles à Lubumbashi, centre industriel du Congo et de l'Afrique Centrale. Un avant-projet d'investissement à ce sujet est présenté à la C.E.E. par le Gouvernement Congolais. Le 29 juin 1967, ce dernier promulgue l'ordonnance n° 105 créant le C.R.I.A.C.

La Commission, après un examen approfondi du projet, donne son accord de principe tout en posant deux questions préalables :

- qui supportera les frais de fonctionnement de ce Centre ?
- qui en assumera l'assistance technique ?

En ce qui concerne le premier point, le Gouvernement Congolais, l'Université officielle du Congo ainsi que la Fédération des entreprises du Katanga se portent garants de supporter les frais de fonctionnement du Centre, tout au moins à ses débuts.

Quant au second point les pays membres de la C.E.E., notamment la France, la Belgique et l'Italie donnent l'assurance formelle qu'ils fourniront l'assistance technique nécessaire.

Le Groupe d'assistance technique de la Commission déclare alors remplies les conditions posées par la C.E.E. et la Commission engage un premier crédit d'études en vue d'élaborer un avant-projet architectural et d'établir la liste des équipements.

C'est alors que le Gouvernement Congolais signale à la C.E.E. le changement intervenu dans l'ordre de priorité des



projets présentés au F.E.D. Le manque de fonds disponibles sur le montant alloué à la République Démocratique du Congo, amène la Commission — en accord avec le gouvernement de ce pays — à suspendre temporairement l'étude du projet C.R.I.A.C.

La situation en resta là jusqu'au 8 novembre 1968, date d'un entretien entre les services du F.E.D. et une mission Congolaise pour un remaniement des programmes prioritaires. En 1969 le Gouvernement Congolais présente une nouvelle demande de financement à la Commission.

Le projet est actuellement analysé par les services de la C.E.E.

## Chapitre I. — Les objectifs du Centre et les avantages qu'il peut procurer.

### A. Pour la République Démocratique du Congo

La base du développement économique et social de tout pays repose sur l'exploitation rationnelle de ses industries de transformation. La République Démocratique du Congo, comme tout pays en voie de développement, a tout intérêt à voir s'accroître son revenu national.

Pour atteindre un tel objectif, la création d'un centre de recherches industrielles appliquées tel que le C.R.I.A.C. lui est

non seulement indispensable mais encore représente un élément important de son infrastructure nationale.

La collaboration du C.R.I.A.C. avec les autorités Congolaises peut se résumer ainsi :

- fournir à ces dernières les informations techniques indispensables pour orienter le développement industriel de leur pays ;

- entreprendre les études qu'elles peuvent lui demander;
- leur signaler des nouvelles possibilités d'exploitation des ressources nationales.

En outre, les perspectives industrielles de cet immense et riche pays, telles que la construction du barrage d'Inga, la création d'une usine d'acier à Kimpoko et tant d'autres, bénéficieront largement de ce centre de recherches. Nous devons aussi mentionner les avantages que les petites et moyennes entreprises tireront de cet Institut : ses laboratoires et son personnel scientifique seront à leur disposition pour leur fournir des renseignements susceptibles d'améliorer le rendement de leurs activités.

Le siège du centre est à Lubumbashi, centre de la région la plus industrialisée de l'Afrique Centrale. Actuellement il

## B. Pour l'Afrique Centrale

Par Afrique Centrale, nous entendons la vaste étendue du continent située entre le 20° de latitude Nord et le 20° Sud (1), comprenant le Congo-Kinshasa, le Congo-Brazza, le Gabon, le Cameroun, le Tchad, la R.C.A., République Centre Africaine, le Burundi, le Rwanda ainsi que la Zambie (2).

Or dans l'ordonnance n° 105 créant le centre, il existe une clause où il est stipulé que le C.R.I.A.C. est à la disposition

(1) Définition donnée par le Professeur FIERENS, « C.R.I.A.C. », Bull. Inf. n° 1, mars 1967.

(2) Définition de la CEA moins le Burundi, Rwanda et Zambie, citée par Th. LUKUSA, « Intégratif économique et données nationales », Etudes Congolaises n° 2 (avril-juin 1968).

## C. Pour les Communautés Economiques Européennes

Devant la sensibilité extrême dont fait preuve le phénomène d'investissement international, on peut se poser entre autres questions celles de savoir, par exemple : A quels motifs obéit l'investisseur ?

Que peut espérer le bénéficiaire de l'investissement ?

A toutes ces questions le C.R.I.A.C. pourra répondre efficacement. En effet, il sera le seul Institut capable de fournir des renseignements sur l'existence de possibilités d'emploi du capital, d'investissement dans les Etats de l'Afrique Centrale. Enfin, grâce à ses publications, il sera à même d'inciter les étrangers à venir investir utilement et en toute sécurité chez nous.

C'est dans ce cadre que s'inscrira la collaboration entre la C.E.E. et le C.R.I.A.C. Les conseils et renseignements appro-

fonctionne dans les locaux de l'Université officielle du Congo en attendant la construction de ses bâtiments propres.

La complémentarité qui peut exister entre ces deux institutions est certaine : le Centre mettra à la disposition des ingénieurs et des licenciés en Sciences son équipement et ses spécialistes ; les étudiants des dernières années pourront y parfaire leur formation pratique.

En échange l'Université offrira au Centre un climat de haute intellectualité et la possibilité de recourir en permanence aux conseils techniques de ses professeurs et de son personnel scientifique et de bénéficier de l'utilisation de sa bibliothèque, de l'appareillage de ses services et de ses laboratoires spécialisés.

de tout Etat de l'Afrique Centrale. C'est ce qui amena sans doute le Ministre Congolais de l'Education Nationale et de la Culture, lorsqu'il fut appelé à préfacer le premier numéro du Bulletin d'Information du « C.R.I.A.C. », à insister sur le caractère africain de cet institut. Ce geste du gouvernement congolais peut être interprété comme étant l'expression de son désir de coopération internationale en aidant les autres Nations d'Afrique Centrale à atteindre les mêmes objectifs que lui : assurer un développement harmonieux et rationnel des structures industrielles et parvenir dans les meilleures conditions de rapidité et d'efficacité à l'indépendance économique.

priés de ce dernier orienteront utilement les investissements de la première dans les Etats associés de l'Afrique Centrale, notamment au Congo. Au lieu d'envoyer ses Experts effectuer des missions coûteuses et parfois pénibles en Afrique, la Commission s'adressera au C.R.I.A.C. qui, grâce à son équipement et à son personnel qualifié et pourvu d'une expérience approfondie des problèmes tropicaux, trouvera avec le moins de difficultés possibles les solutions aux divers problèmes qui se posent et se poseront encore à ses investissements.

En outre, les entreprises privées des pays membres ou celles des pays tiers de leur côté, bénéficieront largement des expériences de ce centre, notamment en ce qui concerne des études du marché congolais ou de l'Afrique Centrale, conditionnement et vieillissement des matériaux en milieu tropical... etc.

# Chapitre II. — Le fonctionnement du Centre.

## A. Organisation Générale

Le Centre est placé sous l'autorité d'un Directeur Général et comportera huit départements : l'usine pilote et le complexe de laboratoires engloberont à eux seuls quatre départements ; puis il y aura un département technico-économique, un département des Services Généraux et Bureau d'études, un département des Services Administratifs, enfin, un dernier département s'occupera de la Documentation.

## B. Les relations du C.R.I.A.C. avec d'autres Organismes de Recherches

Les relations du Centre avec les Instituts de recherches existants seront surtout dominées par une franche collaboration dans l'intérêt du pays. Nous devons signaler avant tout que le

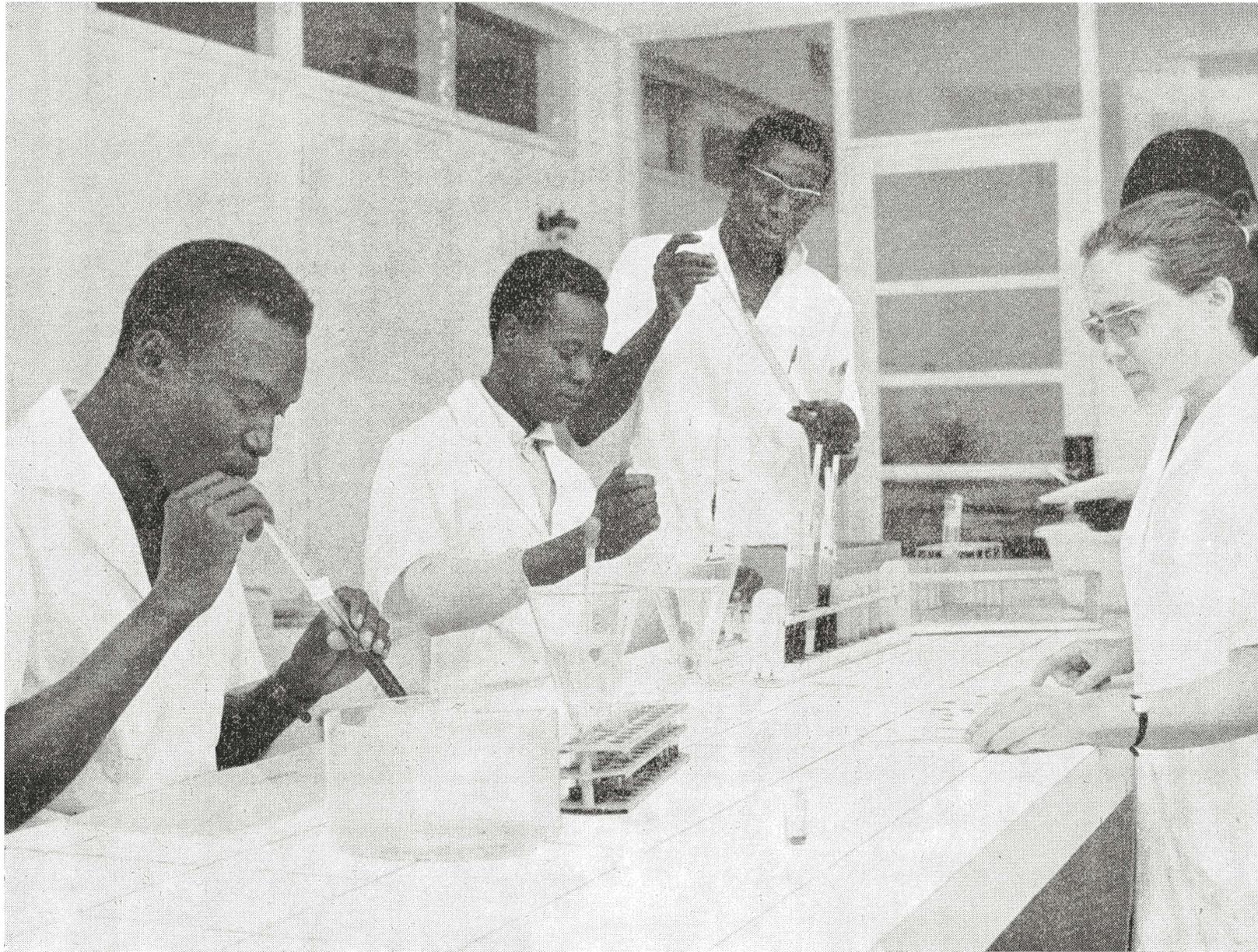
En ce qui concerne le fonctionnement pratique des départements du « C.R.I.A.C. », ceux-ci effectueront des recherches sur deux stades : laboratoire et échelle semi-industrielle, c'est-à-dire les deux stades indispensables de la recherche industrielle.

C.R.I.A.C. est une des sections de l'Office National de Recherche et du Développement (ONRD) où il est appelé à travailler dans le domaine de la recherche industrielle.

L'Institut National d'Etudes Agronomiques au Congo (INEAC), de par son expérience dans le domaine agricole des pays tropicaux, apportera son concours appréciable dans l'exécution du programme des industries liées au développement des cultures maraîchères et fruitières assigné au Centre.

Quant à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) de l'Université Lovanium de Kinshasa, il aidera le Centre dans des études du marché congolais... etc.

On peut peut-être comparer le C.R.I.A.C. au T.N.O., l'Institut Néerlandais de recherches appliquées à l'industrie que nous avons signalé dans notre introduction. Certes sur le plan de l'ampleur des réalisations le T.N.O., qui ne comprend pas moins d'une cinquantaine d'instituts et de sections différentes, n'est pas comparable au projet beaucoup plus modeste du C.R.I.A.C. Néanmoins notre Centre a été conçu, de même que le T.N.O. comme un organisme à gestion autonome, bénéficiant de subside gouvernementaux et de recettes émanant du secteur privé.



### C. Equipement

Comme nous le verrons au chapitre suivant, le but que se propose le Centre est ambitieux ; il ne peut être atteint que

si ce dernier est doté d'un matériel de laboratoire bien étudié et d'un équipement industriel spécialement conçu.

## D. Personnel

Le personnel du Centre est composé d'une équipe de spécialistes de nationalités différentes. Aujourd'hui seuls deux pays de la Communauté ont fourni des spécialistes, il s'agit de la Belgique (4 experts) et de la France (2 experts). Nous espérons que les autres Etats membres ne manqueront pas de répondre à cette demande d'aide d'un Etat associé.

L'engagement des nationaux Congolais ou Africains quali-

## E. Financement

Le gouvernement Congolais, l'Université Officielle du Congo et la Fédération des Entreprises du Katanga avec l'aide technique fournie par la Belgique et la France ont permis la création du Centre.

Cependant, pour permettre à ce dernier d'atteindre ses objectifs, l'aide de la C.E.E. est non seulement vitale pour son fonc-

tionnement normal, mais encore indispensable à son expansion. Il serait donc souhaitable que l'intervention du F.E.D. dans ce domaine se fasse dans les meilleurs délais possibles.

Quant à son fonctionnement, en dehors de l'aide du gouvernement congolais, de l'Université et de la F.E.K., le Centre comptera sur ses recettes propres.

## Chapitre III. — Perspectives.

### A. Pour la République Démocratique du Congo

Les spécialistes des problèmes économiques du Congo prévoient un accroissement de l'industrie congolaise de 7 % pour la période de 1965-1970 et de 9 % pour la période de 1970-1972 (cf. RMCE-CEA/AC. p. 54) (1).

Malgré ces taux d'accroissement et le fait que certains produits d'importation ne manqueront pas d'être remplacés par des produits locaux, le taux d'accroissement général supposé sera tel que le taux global des importations augmentera plus rapidement encore.

Pour parer à de tels inconvénients, le gouvernement congolais a pris deux mesures très importantes :

1) La création de l'Office National de la Recherche et du Développement (ONRD) au sein duquel le C.R.I.A.C. sera amené à essayer — dans le domaine industriel — d'infirmier les prévisions des pourcentages ci-dessus ;

(1) Cité dans « Etudes Congolaises », op. cit.

## Etat actuel du C.R.I.A.C.

En 1967 le gouvernement congolais informe la C.E.E. d'une modification des priorités concernant les projets encore à l'instruction du F.E.D. Deux projets d'infra-structure devant bénéficier d'une priorité absolue, l'instruction du projet C.R.I.A.C. est donc temporairement suspendue.

Les travaux préparatoires à la création matérielle du Centre sont alors commencés sur crédits du gouvernement congolais.

En juin 1968 est construit un hangar de 1.300 m, destiné à devenir le magasin. Il abrite actuellement les bureaux, les laboratoires, et un atelier-pilote.

Le C.R.I.A.C. a engagé sur aide bilatérale des experts Européens et 17 personnalités sur 25 sont en fonction. Il se compose des laboratoires, d'un bureau d'étude et d'un service de Documentation. Il faut noter la création en 1968 d'un Centre de formation de techniciens de laboratoire.

Actuellement l'accent est mis sur le génie civil et les industries agricoles et alimentaires.

tionnement normal, mais encore indispensable à son expansion. Il serait donc souhaitable que l'intervention du F.E.D. dans ce domaine se fasse dans les meilleurs délais possibles.

Quant à son fonctionnement, en dehors de l'aide du gouvernement congolais, de l'Université et de la F.E.K., le Centre comptera sur ses recettes propres.

2) L'aménagement du site d'Inga dont nous avons parlé plus haut. Les travaux seront axés sur l'implantation de nouvelles industries ainsi que sur les problèmes concernant les industries existantes.

Les principes moteurs du Centre seront entre autres les suivants :

#### a) Pour une entreprise existante :

- Elimination ou atténuation des défauts et des imperfections d'une fabrication déterminée en cours de production
- Amélioration des produits en cours de production pour la diminution du prix de revient, etc.
- Utilisation des sous-produits et des déchets
- Etude des marchés
- Etude de techniques et de produits nouveaux susceptibles d'intéresser l'entreprise dans l'avenir

#### b) Pour une entreprise à créer :

- Etude des procédés et techniques
- Etude de la rentabilité
- Etude des facteurs déterminant l'emplacement de l'usine à construire
- Elaboration du plan d'installation
- Contrôle de la mise en marche
- Etude des marchés

Enumérons, de manière sommaire, les projets que le C.R.I.A.C. se propose d'étudier :

#### a) Etude d'implantation d'industries nouvelles

- Industries alimentaires
- Fabrication de papier et de carton
- Fabrication de pneumatiques pour vélos
- Fabrication de chlorure de polyvinyle
- Exploitation industrielle du sel
- Fabrication de céramique et de carrelage
- Fabrication de lampes électriques
- Fabrication de câbles électriques de basse et haute tension.

Comme on peut le constater, la plupart de ces industries n'existent pas au Congo ou seulement à un stade primaire.

Le problème de la conserverie des fruits et légumes au Congo se pose avec acuité. Nous ne faisons pas ici allusion à la tomate qui, tout en étant un des problèmes aigus de la conserverie au Congo, peut être importée des pays de l'Europe et de l'Amérique, mais plutôt à la conservation sur place des feuilles de manioc, par exemple, aliment consommé par la presque totalité de la population congolaise.

Les possibilités d'exportation d'agrumes et autres fruits ou jus de fruits en boîte se heurteront à la concurrence des productions méditerranéennes, antillaises et américaines. Ces exportations ne seraient possibles qu'à des prix réellement compétitifs sur le marché mondial ; ceux-ci supposent à leur tour une organisation rationnelle de la production agricole.

La production sur place par des industries liées au développement des cultures maraîchères et fruitières et par la conserverie de fruits et légumes rendraient ces produits moins chers pour les masses urbaines, et permettrait une économie considérable des devises.

Le problème de la conservation de la viande et du poisson n'est pas encore complètement résolu au Congo. Les efforts louables que mènent certaines entreprises, telles que le Congo-

## B. Pour l'Afrique Centrale

Dans l'étude d'implantation d'industries nouvelles, l'Afrique Centrale occupe une place de choix. L'augmentation de la production vivrière et animale au Kivu, résultant de la rationalisation des cultures maraîchères et fruitières ainsi que de l'engraissement des animaux grâce à la fabrication d'aliments composés pour bétail, volaille et porcs, rendra ces produits

frigo et Elakat dans ce domaine, sont loin de satisfaire toutes les populations congolaises, mais méritent tout de même d'être mentionnés. L'engraissement des animaux nécessitera la fabrication d'aliments composés pour bétail, volaille et porcs.

La pénurie de papier et carton d'emballage, indispensable à l'expansion industrielle, continue à se faire sentir malgré l'existence de deux usines de fabrication de carton, à partir de kraft importé (Cartokin à Kinshasa — Cartonco à Lu'shi). Une importante économie serait donc réalisée par l'implantation d'une usine de pâte à papier au Congo. La forêt équatoriale constitue en effet, une source abondante de matières premières.

### b) Etude des problèmes concernant les industries déjà en place

- Industries des corps gras (huile de coton et d'arachide)
- Industries du bois
- Minéraux non métalliques (amiante, ciment...)
- Inga (Industrie sidérurgique, usine d'engrais...)

Cette énumération des industries à créer et celles déjà en place n'est pas exhaustive.

Il va de soi que dans un pays en voie d'industrialisation, il se pose de nombreux problèmes techniques qu'il serait malaisé de prévoir à l'avance d'une façon complète et précise.

plus accessibles aux populations de cette partie du continent. Soulignons ici l'importance accrue des voies de communications dans la zone considérée.

L'électricité d'Inga sera en mesure d'alimenter une grande partie de l'Afrique Centrale.

## Conclusion

Cette étude nous a permis de présenter les objectifs du C.R.I.A.C., les avantages qu'il peut procurer pour la République Démocratique du Congo, l'Afrique Centrale, les Communautés

Economiques Européennes, et les investisseurs étrangers, ainsi qu'un tableau succinct de ce que le Centre se propose de faire pour les industries à créer et pour les industries déjà existantes.

## Le C.F.T.L. - Centre de Formation de Techniciens de Laboratoire

Pour pallier à la pénurie du marché congolais en matière de techniciens de laboratoire, le C.R.I.A.C. a créé en octobre 1968 un Centre de formation de techniciens de laboratoire correspondant aux besoins de ses départements techniques.

L'intérêt de ce centre de formation est qu'il est intégré au C.R.I.A.C. et que l'enseignement est dispensé dans le cadre de travail futur des élèves. La responsabilité de l'enseignement incombe aux départements techniques du C.R.I.A.C. dont le personnel spécialisé est chargé de rédiger des cours. Le corps professoral est composé de 4 universitaires et de 3 techniciens chimistes et physiciens.

Environ 22 élèves suivent actuellement les cours des deux premières années. Les étudiants sont admis sur concours.

Le cycle d'études est de 3 ans, la troisième année n'ayant pas encore ouvert ses portes. Il dispense une formation scientifique et technique, deux options étant possibles :

- génie civil
- industries alimentaires et agricoles

Pour la troisième année quatre options sont prévues :

- analyse chimique
- industrie chimique
- génie civil
- industries alimentaires et agricoles

Par les travaux pratiques les élèves de troisième année seront progressivement intégrés à la vie de laboratoire. Les élèves du C.F.T.L. passeront ainsi du stade d'étudiant-apprenti au stade de technicien de laboratoire.

# La Recherche Scientifique en Afrique Centrale

M. FIERENS

Ancien directeur du C.R.I.A.C.  
(Centre de Recherches Industrielles en Afrique Centrale)

## 1. INTRODUCTION

L'Afrique Centrale groupe un ensemble de pays dont la plupart ont accédé récemment à l'indépendance politique, à un rythme accéléré, en l'espace de quelques années. Pour des raisons qui sortent de notre sujet, cette transformation brutale et profonde ne s'effectue malheureusement pas sans heurts et sans troubles et il en résulte que ces jeunes nations sous-développées sont aux prises avec de redoutables difficultés politiques, économiques et sociales.

Dès lors, en raison de cette crise, l'analyse des caractéristiques et des perspectives d'avenir de la recherche scientifique en Afrique Centrale peut paraître, à première vue, d'un intérêt très secondaire. Effectivement, nombreux sont ceux qui estiment que la recherche scientifique constitue un luxe inaccessible aux pays sous-développés et à fortiori aux pays de l'Afrique Centrale qui, de surcroît, ont subi une évolution explosive et chaotique extrêmement défavorable à l'épanouissement harmonieux de cette recherche.

En fait, une telle opinion découle d'un examen à la fois superficiel et étroit du problème.

Qu'on le veuille ou non, les pays d'Afrique Centrale et les autres nations sous-développées font partie du même univers que les pays industrialisés. De nos jours, il n'existe plus de régions de notre globe dont l'essor économique et social ne soit lié d'une manière ou d'une autre au reste du monde et il est certain que l'interdépendance des prospérités s'accroît encore dans l'avenir.

Dès à présent, les multiples interactions mutuelles entre les différentes parties de ce monde ont transformé ce dernier en un conglomerat indissoluble qui tend à s'organiser et à s'ordonner mais qui est actuellement le siège d'un grave déséquilibre : notre univers est composé de pays industrialisés et de pays sous-développés c'est-à-dire de pays riches et de pays pauvres et il y a fort peu d'intermédiaires.

Il est évident que cette disproportion dans la répartition des revenus et des productions constitue une menace potentielle alarmante pour la paix et la prospérité générale.

La situation est d'autant plus sérieuse que le déséquilibre s'accroît de jour en jour et que, si des mesures énergiques à l'échelle mondiale ne sont pas prises, à brève échéance, pour injecter dans les artères des pays neufs les ferments du développement économique et social, le monde d'aujourd'hui s'achemine vers un déchirement sans précédent dont seront victimes les générations de demain.

Il n'entre point dans notre intention de discuter ici les causes du déséquilibre mondial dont nous venons de souligner la préoccupante actualité, pas plus d'ailleurs que d'analyser l'ensemble des remèdes susceptibles d'atténuer ses effets catastrophiques. Notre but se limite à l'étude d'un de ces remèdes parmi bien d'autres : la recherche scientifique en Afrique Centrale.

## II. — LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE : facteur du progrès.

Après ce préambule, nous ne posons plus le problème en

nous interrogeant sur l'éventuel intérêt que présente la recherche scientifique dans les pays sous-développés en général, et en Afrique Centrale en particulier, mais nous nous déclarons convaincu qu'il est indispensable et urgent de donner à la recherche scientifique les moyens de s'épanouir rapidement dans cette partie du monde.

Il est certain que l'essor prodigieux des pays industrialisés est dû, au moins en partie, à l'effort considérable que ces communautés accomplissent sur le plan de la recherche scientifique; cette dernière constitue l'un des facteurs essentiels du progrès économique et social. Notre monde vit l'âge scientifique et, nous l'avons dit, l'Afrique Centrale fait partie de ce monde. Il est impensable de mettre en œuvre une méthode de développement de l'Afrique Centrale où la recherche scientifique n'occuperait pas une place de choix parmi d'autres composantes indispensables.

Loin de nous l'idée que la recherche scientifique constitue pour l'Afrique Centrale une sorte de panacée miracle. Dans l'équation du développement de l'Afrique Centrale existent bien d'autres paramètres mais nous sommes d'avis que le facteur « recherche scientifique » y est doté d'un coefficient important.

## III — LA RECHERCHE ORIENTEE

Arrivés à ce stade, il convient de dissiper le flou de l'expression trop générale « recherche scientifique » et d'en préciser les aspects qui en Afrique Centrale revêtent une importance vitale.

Dans cette perspective, notre introduction est claire : en Afrique Centrale, la recherche scientifique est un facteur de développement par ailleurs nécessairement accéléré. Elle doit par conséquent se soumettre aux impératifs d'une planification générale tendant vers la réalisation impérieuse de buts précis : nourrir, vêtir, abriter, soigner, éduquer le plus vite possible des masses de populations qui depuis des siècles marquent le pas sur la voie du progrès. Aucun gaspillage ni de temps, ni de moyens n'est tolérable; la recherche scientifique n'y échappe pas : elle doit être orientée volontairement au service des objectifs poursuivis.

Il est hors de question de préconiser pour l'Afrique Centrale, en voie de développement, une politique scientifique favorisant surtout la recherche libre conditionnée uniquement par la curiosité des hommes de science, ou de défendre un programme de recherche appliquée dans le domaine spatial, grâce auquel un missile centre-africain pourrait être placé sur orbite dans un proche avenir.

Pour constituer un facteur efficace et positif du développement économique et social de l'Afrique Centrale, la recherche scientifique doit s'y épanouir dans des directions privilégiées conditionnées par l'état actuel de cette région du globe, par ses possibilités souvent limitées et par les perspectives et les profils des étapes à venir tendant vers les buts assignés. Il n'y a pas grand intérêt à acquérir, moyennant des dépenses considérables, une masse de connaissances nouvelles sur l'Afrique Centrale si les milieux humains, biologique et physique ne

permettent pas l'utilisation rationnelle des résultats. C'est dire, qu'en Afrique Centrale, la recherche orientée doit avoir, pour l'instant du moins, une large prépondérance sur la recherche libre.

Dans un pays hautement développé, il doit exister un équilibre entre la recherche orientée et la recherche libre. Par contre, pour l'Afrique Centrale, le problème essentiel ne consiste pas à découvrir de nouveaux horizons scientifiques susceptibles d'enrichir le patrimoine intellectuel de l'humanité, mais bien de sortir le plus vite possible de son ancestrale économie de subsistance, d'améliorer le niveau de vie de l'individu, d'éloigner le spectre de la faim des régions qui la connaissent encore périodiquement, de sortir enfin de l'état de sous-développement. Seule une politique scientifique prenant résolument appui sur la recherche orientée peut contribuer à atteindre de tels objectifs.

Pour un pays industrialisé aux revenus importants, la recherche libre est une activité nécessaire qui procure des ressources intellectuelles et matérielles supplémentaires. Un tel type de recherche nous paraît nettement au-dessus des moyens des pays d'Afrique Centrale où pour l'instant, seule la recherche orientée se justifie pleinement.

Pour dissiper toute équivoque, rappelons que la recherche orientée groupe non seulement la recherche appliquée mais également la recherche fondamentale caractérisée par sa polarisation vers l'application dans un but de progrès économique et social. Une telle recherche fondamentale est strictement nécessaire en Afrique Centrale.

#### **IV — LA RECHERCHE INDUSTRIELLE ET LA RECHERCHE ADAPTATIVE**

Sous l'angle plus restreint de la recherche industrielle, dont nous nous occuperons plus spécialement, on peut objecter avec quelque raison que les pays industrialisés ont accumulé une telle masse de connaissances scientifiques et techniques que les pays sous-développés y trouveront la plupart des renseignements requis pour leurs besoins et que par conséquent, il n'est pas nécessaire de doter l'Afrique Centrale de coûteux instituts de recherche.

Cette opinion, maintes fois formulée, décèle chez ses tenants une connaissance superficielle des problèmes des pays sous-développés. La principale difficulté ne provient pas de l'absence de connaissances scientifiques et techniques mais du fait que les nations de l'Afrique Centrale n'en profitent pas suffisamment.

Il manque, en effet, un chaînon entre, d'une part, la découverte scientifique ou l'invention technique et sa mise au point dans un pays industrialisé et, d'autre part, son application dans un pays sous-développé. La transposition pure et simple d'un procédé ayant fait ses preuves en Europe, par exemple, est une source de déboires. Il est essentiel d'adapter les connaissances acquises aux conditions d'application en Afrique Centrale : cette activité indispensable constitue l'objet de la recherche adaptative, aspect de la recherche orientée, trop souvent méconnu.

Le rôle des chercheurs d'Afrique Centrale ne consiste pas tellement à trouver un procédé inédit ou une formule inconnue auxquels ne correspond aucun précédent dans le monde. Dans la majeure partie des cas, ces savants doivent réexaminer les résultats et les conclusions d'études effectuées dans des pays industrialisés et s'efforcer de les adapter aux conditions locales. Le problème n'est pas simple car il y a lieu de tenir compte de plusieurs facteurs d'ordre économique et social.

Les caractéristiques du développement industriel des pays industrialisés ou des pays neufs sont très différentes. Sans entrer dans les détails, constatons que les premiers bénéficient de ressources abondantes en capitaux et possèdent une main d'œuvre qualifiée mais rare et coûteuse; les marchés intérieurs y sont très étendus. Au contraire, les pays neufs manquent de capitaux et disposent d'une main d'œuvre abondante, peu onéreuse mais peu qualifiée; les marchés locaux sont en général très faibles.

Dans ces conditions, les pays industrialisés orientent leurs recherches vers des procédés et techniques nécessitant peu de main d'œuvre, des capitaux importants et conduisant à l'exploitation d'unités de production de grande capacité. Par contre, les pays neufs doivent s'efforcer, dans la mesure du possible, de mettre au point des procédés exigeant peu de capitaux et mettant au travail une nombreuse main d'œuvre; de plus, les dimensions des unités de production sont nécessairement limitées.

De plus aux données techniques issues des pays industrialisés, le chercheur œuvrant dans les pays d'Afrique s'efforce d'apporter des modifications dues à l'utilisation imposée des matières premières locales ou de matières de remplacement disponibles sur place.

Enfin, à ces préoccupations s'ajoutent la pénurie de devises étrangères disponibles pour l'importation de biens d'équipement et les modifications qu'il convient d'apporter à ces derniers.

Telles peuvent être esquissées les coordonnées de la recherche industrielle dans les pays d'Afrique Centrale et on ne saurait assez insister sur l'importance primordiale de la recherche adaptative dans ces pays qui vivent les premières étapes de leur développement.

Cette conclusion n'est pas inédite. Elle est semblable à celle d'un groupe de travail de l'Institut de Recherche de Stanford (1).

Cette équipe a examiné secteur par secteur les besoins des pays neufs dans les domaines scientifiques et techniques. Cette étude a montré que dans la plupart des cas les connaissances requises pouvaient être fournies par les pays industrialisés mais que les difficultés surgissaient au moment des tentatives de transposition de ces données dans les pays neufs.

D'autres spécialistes se penchant sur les mêmes problèmes sont arrivés au même résultat. En 1963, à la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées, le Secrétaire Général des Nations Unies a résumé leur opinion. Il a notamment déclaré que la science et la technique ne peuvent pas être exportées ou propulsées hors de leur habitat vers les pays en voie de développement, mais qu'elles doivent être importées et attirées par ces pays eux-mêmes en fonction de leurs besoins.

Il a ajouté que cette importation de données scientifiques et techniques n'est possible que par l'intermédiaire de centres de recherches établis dans les pays neufs et comptant dans leur personnel des spécialistes de la recherche appliquée capables de déterminer les besoins, d'acquérir les connaissances particulières nécessaires, de s'adapter aux conditions et aux circonstances locales et de diffuser le résultat de leur expérience dans les formes propres à la recherche adaptative.

(1) E. Stanley et D.C. Fulton : Scientific Research and Progress in New Developing Countries. Stanford Research Institute (1961).

## V. — LA RECHERCHE COMMUNAUTAIRE ET LES INSTITUTS SPECIALISES

A de rares exceptions près, les entreprises d'Afrique Centrale appartenant au groupe des industries de transformation sont de petite ou, au plus, de moyenne importance. Il est certain qu'il en sera encore ainsi pendant longtemps. Dans ces conditions, il est évident que de telles entreprises sont incapables de se livrer individuellement à des travaux de recherche industrielle valables, étant donné que les frais d'installation et de fonctionnement de laboratoires bien équipés sont hors de proportion avec les possibilités de firmes dont les ressources sont modestes. Aussi, il semble, à première vue, que la plupart des entreprises d'Afrique Centrale se trouvent dans l'impossibilité matérielle de bénéficier de la puissante impulsion que confère la recherche industrielle.

La seule manière de résoudre ce problème est d'adopter une formule de recherche communautaire impliquant une large participation de l'Etat.

Depuis 1963 des experts des Nations Unies ont analysé les aspects de cette question et ont étudié à plusieurs reprises les modalités de réalisation de la recherche communautaire en Afrique et dans les pays neufs en général. En particulier, ce problème a été discuté, en 1964, à Beyrouth lors des réunions d'un « Cycle d'Etudes sur les Instituts de Recherche et de Développement Industriels » (2).

L'ensemble de ces études a conduit à une série de recommandations et de conclusions que nous reprenons ci-après, d'autant plus volontiers qu'elles correspondent très exactement aux résultats d'un travail (non publié) que nous avons effectué nous-même en 1961 pour le compte de l'Université d'Elisabethville en vue de la création d'un institut de recherches industrielles dont il sera question plus loin.

Tous les experts qui se sont penchés sur le problème ont reconnu que la recherche industrielle joue un rôle fondamental dans la mise en place des bases du développement industriel et l'accélération de la croissance économique des pays neufs. En Afrique Centrale, en particulier, cette recherche doit être centralisée dans des instituts appropriés grâce auxquels il est possible de réaliser une économie considérable tant au niveau des bâtiments et de l'équipement scientifique et technique qu'en ce qui concerne le personnel qualifié nécessaire. Il est bien évident, que la multiplication de laboratoires et d'installations pilotes au sein de chacune des entreprises coûterait infiniment plus cher, provoquerait des doubles emplois inutiles et aucune de ces petites unités de recherche, avec son équipement réduit et insuffisant, ne pourrait prétendre rivaliser avec les instituts de recherche communautaire. Ces derniers permettent également de limiter le nombre de techniciens de haute qualification (en Afrique Centrale, ils sont rares et onéreux tout en assurant leur plein emploi. Ce personnel étudie, tout à tour, les problèmes qui lui sont posés, mettant chaque fois en action un ensemble d'hommes supérieurement qualifiés, aucune firme d'Afrique Centrale ne peut espérer constituer individuellement une pareille équipe de chercheurs.

Les principes d'organisation, d'exploitation et de financement de ces instituts ont été dégagés dans leurs grandes

lignes par les experts des Nations Unies et par nous-même. On peut les résumer comme suit :

- 1) L'institut doit avoir le statut de personne juridique indépendante dirigée par un conseil d'administration investi des pouvoirs et des devoirs de l'institution.
- 2) L'Etat ou les Etats intéressés ont le devoir de garantir un appui financier à long terme en dépit du fait que les services rendus au secteur privé soient rémunérés
- 3) La collaboration entre l'institut et les Universités locales est indispensable.
- 4) L'institut doit entretenir des contacts étroits avec les autres organisations de recherche du pays et de l'étranger, avec les institutions intéressées au développement industriel et à son financement, les organismes publics de politique et de planification industrielles et avec les entreprises industrielles elles-mêmes.

## VII — LA RECHERCHE COMMUNAUTAIRE INTERNATIONALE.

Ces considérations conduisent tout naturellement à la question de la coopération internationale, en Afrique Centrale, en matière de recherche industrielle.

Nous avons insisté plus haut sur la nécessité de recourir dans ces régions à une formule nationale de recherche communautaire. Il y a lieu maintenant de déborder des limites des Etats. En effet, pour la plupart d'entre eux (le Congo paraît une exception) les ressources limitées et les besoins actuels rendent très difficile, sinon impossible, l'installation et le fonctionnement d'un institut strictement national de recherche industrielle. Les experts des Nations Unies, conscients du problème ont suggéré des formules de recherche communautaire internationale. Ces questions sont encore à l'étude. Toutefois, il semble (3) que depuis peu, un certain nombre de pays de l'Afrique de l'Est s'orientent vers une solution de ce genre.

L'idée est séduisante mais avant qu'elle ne se transforme en application pratique et efficace il est nécessaire de définir, à la fois, au niveau de chacun des Etats d'Afrique Centrale et sur le plan international une politique scientifique solide et harmonieuse permettant notamment de créer les structures d'organisation, de coordination et d'encouragement de la recherche, d'assurer son financement dans le cadre d'une saine économie scientifique, de promouvoir et d'assumer la formation des chercheurs. Dans l'immense majorité des pays d'Afrique Centrale, l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique scientifique sont des tâches qui restent à accomplir. Il faut cependant commencer par là avant de concevoir une coopération internationale efficace et durable.

La Science est au service de l'humanité. Où donc l'est-elle davantage qu'en Afrique Centrale ; là, plus qu'ailleurs, la Science s'avère un outil inestimable entre les mains des hommes attelés à la tâche immense et exaltante que constitue la promotion d'un continent en vue d'un meilleur équilibre du monde.

Là, plus qu'ailleurs surtout, la Science apparaît comme un langage commun et un message de paix et d'espoir qui s'entend avec la même résonance par-delà des frontières, les différents politiques, les problèmes raciaux et les haines humaines.

(2) Rapport du Cycle d'études interrégional sur les instituts de recherche industrielle et de développement dans les pays en voie de développement — Nations Unies — Conseil Economique et Social. Beyrouth, 30 novembre au 11 décembre 1964 — B/C — 5/66.

(3) Conférence pour l'harmonisation des programmes de développement industriel de l'Afrique de l'Est — Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies — Lusaka 26 octobre au 9 novembre 1965 (E/CN.14/INR/94).



# Développement et Action de Masse

## I. EVOLUTION ET PRISE DE CONSCIENCE

Un phénomène inquiétant, étrange, dangereux et, pourtant, combien compréhensible parce que tellement « humain », a caractérisé depuis des siècles l'histoire des hommes : la prise de conscience est toujours dépassée par les événements réels, c'est avec la méthode de raisonnement d'hier et d'avant-hier que l'on juge les réalités d'aujourd'hui, c'est dans le cadre de « rapports de production » dépassés que doivent évoluer les « forces productives » de nos jours.

La noblesse, le clergé, les courtisans entourant Louis XVI se souciaient de leurs privilèges, de leur sécurité et de leur bien-être, de leurs querelles et intrigues personnelles et familiales. Le tiers-état ? C'était la moindre de leurs préoccupations ! On connaît la suite...

Le monde politique, la jeunesse, les hommes et les femmes modernes se soucient de leur confort, de leur contestation, de leurs conflits personnels et européens. Le tiers-monde ? C'est la moindre de leurs préoccupations ! La suite ? On ne la connaît pas encore, mais elle n'attendra certainement pas la fin de ce XX<sup>e</sup> siècle pour se manifester...

Le grand problème de l'humanité d'aujourd'hui, c'est sa propre survie. Il n'y a pas de question, aussi brûlante et aussi actuelle

fût-elle, qui ne se classerait en deuxième, en troisième, en quatrième catégorie d'importance devant celle de l'existence physique et morale même de l'homme.

Cette question « existentielle » comporte, essentiellement, deux volets, conditionnant l'un comme l'autre la survie ou la disparition de centaines de millions d'âmes : ce sont, exprimées par la négative, la « bombe » et « la faim », exprimés en termes positifs, la paix et le développement, et ils se confondent l'un dans l'autre dans la bouche de l'une des grandes autorités spirituelles contemporaines : « La paix, c'est le développement ».

La bombe, certes, il faut l'éviter, et il existe, en effet, nombre de brillants esprits ainsi qu'une opinion publique largement éveillée et engagée qui se préoccupent très activement de ce problème. L'espoir ne semble donc pas vain de voir épargnée à l'humanité cette catastrophe cataclysmique provoquée par une guerre atomique mondiale. Et la faim — problème du même rang d'importance que la bombe ? Phénomène étrange, inquiétant, dangereux : ni les brillants esprits, ni l'opinion publique ne la prennent au sérieux, au point même de l'ignorer... Pourtant, les conditions d'existence de nos enfants et de nos petits-enfants dépendront de la solution qui sera apportée à ce problème « vital » au sens propre et figuré du terme. Comment donc le résoudre ?

*Photo : Deux nomades sédentaires cultivent le mil autour du barrage agricole de Mal-Sangaraja (Hodh oriental).*

## II. PROBLEME DE MASSE SOLUTION DE MASSE

Le problème de la faim ou du développement s'articule, à son tour, essentiellement en deux grands volets : l'explosion démographique et la production, notamment la production alimentaire, et donc, dans une mesure prépondérante pour l'avenir prévisible encore, la production agricole. L'un et l'autre de ces facteurs revêtent, de par leur nature même, un caractère de masse : la seule possibilité de maîtriser l'explosion démographique se trouve dans la diffusion, à une échelle de masse, celle de centaines de millions de familles, d'informations permettant aux intéressés de pratiquer un planning familial efficace. La seule possibilité de faire face aux besoins alimentaires futurs, ce qui implique le triplement de la production alimentaire d'ici la fin du siècle, consiste essentiellement dans l'amélioration des techniques de production de centaines de millions d'exploitations agricoles.

Il a été dit qu'il n'était nullement prouvé que l'augmentation de la population mondiale entraînerait des famines catastrophiques, et les arguments d'un éminent savant tel que le professeur Ohlin sont là pour nous en convaincre. Il a été dit aussi, et l'autorité reconnue du professeur R. Dumont nous conduit à l'admettre, que le danger de telles catastrophes n'est que trop réel.

Tenons-nous en donc aux faits indiscutables :

1. Ce sont des interventions de masse qui ont eu pour résultat d'abaisser, d'une manière spectaculaire, dans tous les pays du tiers monde, le taux de mortalité, et de déclencher ainsi l'explosion démographique : vaccinations de masse, éradication d'insectes vecteurs de maladie, adoption générale de certaines normes d'hygiène, amélioration des systèmes de communication, etc.
2. La population mondiale doublera, ou presque, d'ici la fin du siècle, atteignant alors un chiffre entre 5 et 7 milliards d'individus.
3. La production alimentaire dans les pays du tiers monde doit être augmentée, dans les prochaines années et décennies, dans une mesure telle que les efforts ayant été entrepris dans ce domaine jusqu'ici apparaîtront comme modestes. La distribution de surplus de production agricole des pays industrialisés dans les pays en voie de développement serait incapable à résoudre le problème : quantitativement marginaux, ces apports contribueraient à freiner la production agricole des pays « bénéficiaires » tout en surchargeant leurs faibles appareils de distribution.
4. Etant donné que ce sont les pays développés qui ont introduit, dans ceux du tiers monde, les méthodes ayant si profondément troublé l'équilibre démographique, il n'est guère pensable que les problèmes de production alimentaire ainsi posés puissent être résolus sans aide massive extérieure. Une telle aide s'avère, par ailleurs, de plus en plus indispensable au fur et à mesure que les terres les plus fertiles sont utilisées dans les pays du tiers monde et que les cultivateurs dans ces pays se voient obligés de pratiquer une

agriculture plus intensive : ils sont donc contraints d'acheter, dans une mesure croissante, des moyens de production, ce qui entraîne des besoins en devises en augmentation progressive.

5. Une aide extérieure, même si elle atteignait le multiple de ses proportions actuelles, qui serait concentrée sur le seul secteur de l'agriculture « industrialisée » — plantations industrielles, grandes exploitations agricoles mécanisées, ranches, etc... — serait incapable de résoudre le problème, car ce secteur « moderne » restera, pour de longues années encore, extrêmement limité par rapport à celui — immense et toujours croissant — de l'agriculture dite traditionnelle.

Nous pouvons dégager, à ce point de notre analyse, une première conclusion :

Seule, une amélioration progressive des méthodes de production du secteur « traditionnel » de l'agriculture qui fournit, aujourd'hui, de loin la partie la plus importante de la production alimentaire totale, apparaît susceptible d'apporter une solution au problème gigantesque que constituera l'accroissement galopant des besoins alimentaires d'ores et déjà prévisibles. Cette tâche énorme du développement de l'agriculture paysanne qui devra, d'ailleurs, s'insérer obligatoirement dans un cadre de développement économique général, ne saurait être menée à bonne fin sans aide massive extérieure et sans un minimum de solidarité humaine à une échelle mondiale.

Il s'agit, autrement dit, d'un problème de mobilisation des masses, à l'échelle mondiale, dans les pays du tiers monde aussi bien que dans ceux du monde développé.

Ne nous trompons pas : ou bien nous arriverons à une telle mobilisation ou bien nous aurons toutes chances d'aller à la rencontre de ce qui pourrait bien se révéler comme la plus grande catastrophe que l'humanité ait jamais connue. Cette seule perspective devrait déjà suffire à galvaniser nos énergies.

## III. QUELQUES PRINCIPES D'ACTION

Toute tentative de « mobilisation de masse », qu'elle se fasse en pays développé ou sous-développé, doit prendre en considération certaines règles, sans lesquelles toute réussite semble compromise a priori :

1<sup>o</sup> Pour commencer, une grande vérité fondamentale :

Les gens n'aiment pas être dérangés. Il n'y a qu'une seule chose qu'ils aiment encore moins : c'est d'être trop dérangés : ils sont absorbés par leur entourage, leurs intérêts personnels et immédiats, par leurs mini-mondes respectifs.

Si donc se pose un problème que, seules, les masses peuvent résoudre, il y a un impératif de base à respecter : il faut amener le maximum de gens à se déranger aussi peu qu'ils veulent bien y consentir.

2<sup>o</sup> Sachant que les gens n'aiment pas se déranger, il faut définir, d'une part, concrètement et dans le moindre détail, les connaissances minima, mais suffisantes, qui leur permettent d'exécuter les actions que l'on veut les persuader d'entreprendre.

dre. Il faut, d'autre part, mobiliser leur force de volonté pour qu'ils le fassent effectivement.

3<sup>o</sup> Il faut, enfin, partir de la situation telle qu'on la trouve. Enoncer une règle si banale pourrait apparaître superflu si elle n'était pas si souvent et si grossièrement violée : faire d'abord telle révolution, et alors...; bouleverser, avant de commencer, telle structure, et puis...; créer, préalablement à l'action de développement, telle institution, et ensuite... Eh bien, non ! C'est maintenant, hic et nunc, que la population mondiale s'accroît à raison de 150.000 âmes par jour, c'est le monde tel qu'il est qui est notre « matière première » et non pas celui qui relève du « wishful thinking » de ceux qui cherchent un alibi rationnel pour ne rien faire.

#### **IV. UNE EXPERIENCE CONCRETE EN HAUTE-VOLTA**

Une intervention concrète en vue d'amener la grande masse de la population rurale à adopter de simples techniques améliorées de production agricole, a été mise en œuvre en Haute-Volta, pays d'Afrique de l'Ouest avec une population d'environ 5 millions d'habitants et dont le climat est caractérisé par une saison sèche et chaude variant de 8 mois au Nord à 6 mois au Sud, le restant de l'année constituant la saison pluvieuse.

A partir des années 60, le Gouvernement voltaïque a commencé, aidé par le Fonds d'Aide et de Coopération français et le Fonds Européen de Développement, à se doter, au niveau régional, de dix Organismes Régionaux de Développement (O.R.D.), destinés à encadrer progressivement l'ensemble de l'agriculture du pays, en vulgarisant des techniques de production et en organisant la commercialisation des produits agricoles.

C'est l'analyse des premiers résultats réalisés par un de ces O.R.D., celui du Yatenga, situé au nord de la Haute-Volta et intéressant une population de presque 500.000 personnes, qui a conduit à la conception de l'action de masse dont il sera question plus en détail ci-dessous. Ici est apparu, après les premières années d'intervention des encadreurs de l'O.R.D., que certains thèmes techniques étaient adoptés relativement vite par une partie assez importante des exploitations paysannes, tandis que d'autres thèmes pénétraient beaucoup moins rapidement. C'est ainsi que tant la vulgarisation de la désinfection des semences et de la lutte chimique contre les insectes et champignons attaquant les récoltes stockées, que des façons culturales améliorées comme le semis en ligne, à bonne date et densité, connurent, dès le début, un succès indéniable, tandis que l'introduction des engrais chimiques et de la culture attelée s'opéra beaucoup plus lentement. Un calcul rapide démontra que les thèmes les plus simples techniquement étaient en même temps ceux qui étaient économiquement les plus intéressants pour le cultivateur.

Il a donc paru opportun de ranger les thèmes techniques de vulgarisation en une « hiérarchie » à rentabilité décroissante et à technicité de plus en plus « poussée » : désinfection des semences, protection des récoltes, amélioration des façons culturales, semences sélectionnées, engrais chimiques, culture at-

telée. De là l'idée de concentrer tous les efforts, dans le cadre d'une campagne nationale, sur l'adoption massive des deux premiers thèmes de la « hiérarchie ».

La campagne nationale de protection des semences et des récoltes, actuellement financée par le Fonds Européen de Développement, s'appuie sur l'ensemble des forces vives du pays pour faire passer dans les habitudes du monde rural deux techniques simples et largement payantes : celle de désinfecter les semences et celle de protéger les denrées stockées, à l'aide de poudres chimiques.

Pour y parvenir, cinq équipes mobiles, composées chacune de deux véhicules, sillonnent la Haute-Volta selon un plan étudié avec les autorités locales, en projetant, dans les villages, des films éducatifs sur ces deux thèmes. Les commandants de cercle et les responsables des postes administratifs interviennent auprès des populations en appuyant l'action des équipes mobiles. Les maîtres des écoles rurales et primaires sont appelés à attirer périodiquement l'attention des élèves et de leurs parents sur cette opération et à aider à vulgariser et enseigner les techniques en question. Un appui analogue est demandé aux missions religieuses et aux organisations des anciens combattants. Les membres du « Corps de la Paix » travaillant en Haute-Volta contribuent d'une manière très active à l'effort commun. Partout dans le pays, l'on voit des affiches dessinées expliquant comment il faut désinfecter les semences et conserver les récoltes. Des spécialistes ont préparé des émissions journalières, en dix langues, qui sont diffusées par la radio-diffusion nationale, pendant une heure chaque jour, et qui portent exclusivement sur ces deux thèmes. Il va de soi que les O.R.D. sont particulièrement sensibilisés à cette action qui fait partie de leur vocation propre, et que les diverses « structures d'appui » mentionnées ci-dessus, collaborent avant tout avec eux en vue de rendre plus efficace leur travail.

Notons, en passant, que personne ne se dérange trop, ni — et surtout — les paysans, ni les diverses structures d'appui, que le contenu des messages à transmettre a été réduit au minimum compatible avec son efficacité et qu'il n'a pas fallu déclencher de révolution ni mettre en place de nouvelles institutions avant de lancer l'opération...

Et si le 31 décembre 1971, fin de la Campagne nationale, il existe encore en Haute-Volta un paysan qui ne sache pas comment désinfecter ses semences et conserver ses récoltes, où acheter les produits chimiques et comment les utiliser, c'est qu'il sera sourd et aveugle.

#### **V. QUELQUES « PROLONGEMENTS » POSSIBLES DE L'EXPERIENCE VOLTAÏQUE**

S'il s'avère ainsi possible de faire adopter de façon durable à la majorité de la population rurale traditionaliste de nouvelles habitudes à propos de techniques simples de production, la voie aura ainsi été ouverte à une méthode susceptible d'élever, dans des délais somme toute limités, l'agriculture de masse d'un quelconque pays sous-développé à un niveau technique largement supérieur au niveau initial.

Cette méthode serait caractérisée par la combinaison de l'activité des organismes d'encadrement fixes et proprement « agricoles » avec des « vagues » successives de « campagnes nationales » qui seraient concentrées successivement et en respectant rigoureusement leur ordre, sur chacun des thèmes techniques figurant dans la hiérarchie des thèmes de modernisation rurale dont il a été question ci-dessus. C'est ainsi que, dans l'exemple concret de la Haute-Volta, une fois atteint le « seuil de non-retour » pour les thèmes désinfection des semences, conservation des récoltes, une nouvelle campagne nationale « façons culturales » pourrait être lancée, suivie, par exemple, d'une campagne « semences sélectionnées, engrais », etc. On peut espérer créer, ainsi, non seulement de nouveaux comportements permanents et durables dans le domaine des techniques de production proprement dit, mais également une attitude largement ouverte au progrès, en soi, de la part des paysans, ainsi qu'un nouveau sentiment de responsabilité des « structures d'appui » vis-à-vis du secteur rural au développement duquel elles doivent se vouer. Un capital de confiance se trouverait de la sorte accumulé, symbolisé par un « emblème du progrès rural » tel que celui effectivement utilisé dans le cadre de la campagne nationale actuellement en cours en Haute-Volta, sous la forme de trois épis entrecroisés de sorgho, mil et maïs, encadrés par les couleurs voltaïques.

Tel peut se concevoir le prolongement de l'idée de base : celle de la création durable au sein des masses rurales de nouvelles habitudes utiles et payantes.

Cependant, cette idée de base ne doit pas nécessairement se limiter au domaine agricole. Pensons seulement aux bienfaits et aux soulagements que pourrait apporter, pour d'innombrables hommes, femmes et enfants en Afrique, une campagne nationale concentrée sur le thème : « Ne jamais aller dans l'eau stagnante, ne jamais en boire sans la filtrer ! ». Qu'on ne dise pas que cela a déjà été essayé ! Des efforts sporadiques, relevant de bonnes volontés éparses, ne sont pas ce que nous entendons par « campagnes nationales ». De telles actions doivent, au contraire, avoir recours, de façon systématique et méthodique, à toutes les voies et à tous les moyens disponibles pour faire passer certaines notions simples de progrès dans des centaines de milliers de têtes, et ceci sans relâche, jusqu'à ce que le seuil de non-retour soit atteint et la nouvelle habitude acquise. D'autres « campagnes » sont, bien sûr, également imaginables, par exemple dans le domaine des habitudes alimentaires, et surtout — nécessité absolue dans certains pays en voie de développement — dans le domaine du planning familial.

Un dernier prolongement de « l'idée de base » susmentionnée apparaît, finalement, imaginable : il doit être possible de définir, à partir de la situation réelle existant dans chaque pays en voie de développement, une « hiérarchie » de thèmes techniques, une liste de priorités à rentabilité décroissante, qui pourrait servir de base à une stratégie d'éducation des masses. Même si les thèmes et leur ordre devaient différer selon les cas, la méthode resterait toujours la même : limitation rigoureuse du contenu des messages à transmettre, extension ri-

goureuse du champ de leur diffusion, et effort concerté de toutes les forces vives du pays pour rejoindre l'objectif commun, pour arriver ainsi à la création d'habitudes de masse. Par ailleurs, l'investissement qui mène à cette création d'habitudes, contrairement aux investissements « classiques », ne doit être ni amorti ni entretenu, et une fois enracinées, ces habitudes s'étendent, « toutes seules », avec l'augmentation de la population.

## VI. LA NOUVELLE CONDITION SOCIALE

Cependant, des actions de masse dans les pays en voie de développement ne sauraient que contribuer en partie, hélas bien limitée d'ailleurs, à la solution des grands problèmes auxquels notre génération se trouve confrontée et qui, évoqués au début de cette contribution, pourraient se ranger sous ce qu'on pourrait appeler : la nouvelle condition sociale.

Il existe, en effet, une analogie très frappante entre l'ancienne condition sociale — qui est celle à laquelle nous sommes parvenus — et la nouvelle qui reste du domaine de l'avenir et dont l'issue va déterminer le destin commun des hommes.

Les contradictions entre riches et pauvres demeuraient, il y a quelques décennies seulement, dans un cadre étroitement national et dans ce cadre la bourgeoisie ne se sentait nullement responsable du sort de la classe ouvrière, dont la misère ne suscitait d'émotion autre que celle inspirée par la charité.

La bonne volonté des individus et des organisations charitables se révélait, bien entendu, incapable d'apporter même un début de solution au problème. A vrai dire, ce n'était pas là l'objectif des bonnes œuvres dont la fonction était plutôt de fournir un alibi commode et peu onéreux aux mauvaises consciences de l'époque, quand elles ne servaient pas de prétexte à des allègements fiscaux.

Ce fut seulement au moment où la bonne volonté a été remplacée par la volonté politique, où les Etats commencèrent à redistribuer, sur une échelle de masse, les revenus, et où les ouvriers s'organisèrent pour faire valoir leurs revendications, que les injustices les plus criantes furent progressivement éliminées. Et ce fut seulement alors qu'on se rendit à l'évidence qu'une croissance économique soutenue n'est possible que pour autant que les ouvriers et employés disposent d'un pouvoir d'achat massif et croissant, qui, seul, puisse autoriser l'évolution vers la « société d'abondance ».

Or, de nos jours, la question sociale a changé de proportion pour se poser, non plus dans un cadre national, mais bien à l'échelle universelle. Cependant, la prise de conscience étant, comme toujours, en retard sur les faits, il se trouve que les pays riches, face à ce défi gigantesque, se contentent de regrouper leur « bonne volonté » — bien peu enthousiaste, d'ailleurs. Autrement dit, l'évolution vers la nouvelle condition sociale se trouve, encore et toujours, au stade de la thérapeutique par voie de charité. Si la bonne volonté n'est pas remplacée par la volonté politique, cet état de fait ne changera pas. Et

pourtant, ne se demandera-t-on pas un jour comment l'on a pu penser qu'une croissance économique soutenue, même des seuls pays riches, était possible sans faire participer à l'essor commun ceux qui composent les deux tiers de l'humanité ? Croit-on vraiment que ces deux tiers qui seront bientôt les trois quarts de l'humanité, luttant pour leur survie, resteront inactifs alors que le tiers ou le quart restant, formant un « club de riches » isolé, qui n'a d'autre objectif que d'améliorer encore son bien-être ? Eh bien, messieurs, mesdames, voulez-vous s'il vous plaît, frotter vos yeux et regarder autour de vous, un peu PLUS LOIN que d'habitude ?

## VII. BONNE VOLONTE ET VOLONTE POLITIQUE

Comment, donc, arriver à cette prise de conscience à l'échelle politique, des réalités à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, comment substituer la volonté politique à la bonne volonté ? Comment rendre compatible cette nécessité vitale et objective et le fait, non moins objectif, que les gens n'aiment pas être dérangés, et surtout pas être trop dérangés ? La réponse est, curieusement, la même que celle que nous avons préconisée dans notre exemple voltaïque : il faut, si l'on veut obtenir un résultat à l'échelle du problème, amener le maximum de gens possible à se déranger aussi peu qu'ils veulent bien y consentir. Les principes d'action ? Ils sont analogues, eux aussi, à ceux que nous avons évoqués ci-dessus :

Si, dans notre exemple voltaïque, l'objectif consiste à faire adopter, à une échelle de masse, deux nouvelles techniques simples, il s'agit, dans le cas des pays riches, d'amener le maximum d'hommes, de femmes et de jeunes, à admettre et à soutenir politiquement deux exigences bien précises :

- passer, en ce qui concerne l'assistance financière aux pays en voie de développement, de la dimension « charité » à celle de l'action publique;
- assurer, par des mesures commerciales et structurelles adéquates, l'intégration progressive des pays sous-développés dans le circuit international de division du travail et des échanges commerciaux.

Les « structures d'appui » ? Ce sont, évidemment, les moyens de communication de masse. Qu'on ne dise pas là encore, que de tels efforts sont déjà entrepris ! Les articles sporadiques inspirés par la bonne volonté, sans objectif limité et précis, qui paraissent dans la presse journalière et périodique, ne constituent pas cette action de masse, que nous préconisons et dont les résultats doivent être concrets et quantifiables.

Il faudrait donc concentrer les moyens de communication de masse vers un effort limité, certes, mais systématique et d'une durée suffisante pour arriver à conduire l'opinion publique au seuil de non-retour.

Ne serait-il, par exemple, pas possible d'inciter un journal comme « Bild », en Allemagne, dont le tirage est de l'ordre de 5 millions d'exemplaires, à faire paraître toutes les deux semaines, un article sur la « nouvelle condition sociale » ? Serait-ce vraiment trop demander, étant donné qu'il s'agit du

problème numéro un de notre époque ? Un périodique comme « Reader's Digest », qui tire à 8 millions, ne pourrait-il pas faire un effort limité dans le même sens ? Et les illustrés, les sociétés de Télévision et de Radiodiffusion ? Et, pourquoi pas, même « Paris-Match » ?

Il n'existe pas un moyen de communication de masse qui ne puisse, sans modifier en rien sa nature et ses objectifs, trouver des points d'attache qui l'amèneraient à s'intéresser, « tout naturellement », aux problèmes du sous-développement, et ce, beaucoup plus facilement qu'à n'importe quel autre sujet. Et comment pourrait-il en être autrement, puisque la « nouvelle condition sociale » est le problème universel par excellence de notre époque ?

Il devrait être possible, de la sorte, de créer progressivement un climat, dans l'opinion publique, susceptible d'amener les hommes politiques à essayer de se rendre populaires en plaidant en faveur de l'aide au développement, plutôt qu'en plaidant contre. Voilà un déficit digne d'être soulevé par une Europe unifiée !

Comment pourrait-on, maintenant, développer pratiquement une telle action ?

1<sup>o</sup> Il faudrait d'abord définir les pays pouvant, dans un premier temps, prendre l'initiative de l'opération, par exemple les Six du Marché Commun, ainsi que la liste des moyens de communication de masse les plus importants dans ces pays. Pour les pays des Communautés Européennes, on arriverait ainsi à un nombre de « structures d'appui » considérable, certes, mais nullement trop important.

2<sup>o</sup> Il faudrait ensuite contacter, un par un, les responsables du choix et de la présentation des informations diffusées par les divers moyens de communication de masse à utiliser. Il faudrait obtenir d'eux la publication avec une périodicité raisonnable et dans une forme à adapter à la nature de chaque réseau, des informations sur les problèmes du tiers monde. Ceci, dans le but précis d'amener l'opinion publique à admettre d'abord et à exiger ensuite les efforts publics d'aide au développement, d'ordre financier et commercial, adaptés à la taille du problème.

Un tel programme serait-il coûteux ? Nullement ! La « publicité » rentrerait dans le corps même des divers moyens de communication de masse et ne coûterait donc rien. Les informations à mettre à la disposition de ces « structures d'appui » pourraient être fournies par les organismes nationaux et internationaux, exerçant d'ores et déjà leur activité dans le domaine du développement du tiers monde, organismes qui pourraient créer un Comité de liaison en vue de coordonner leurs contributions respectives. Ni les uns, ni les autres ne devraient donc trop se déranger.

Et les contribuables, ceux qui, en fin de compte, devront financer les efforts qu'appelle une aide au développement digne de ce nom ? Même conclusion : là encore, pas trop de dérangement ! Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que l'accroissement des revenus nationaux dans les pays développés, pendant les dix dernières années, correspond à peu près

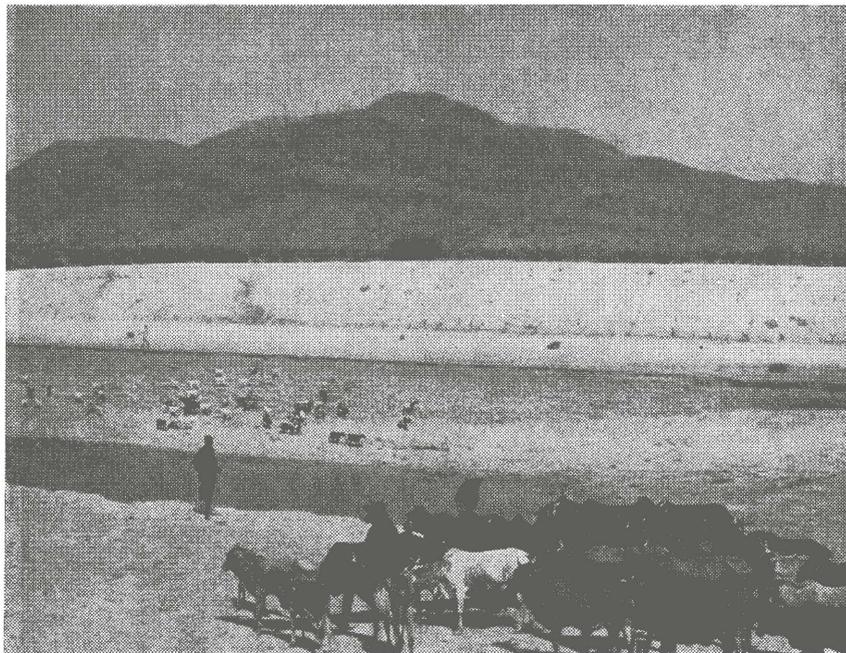
aux revenus nationaux totaux dans les pays du tiers monde, aujourd'hui. Si les consommateurs dans les pays riches consentaient, pendant dix ans, par exemple, à ce que le dixième seulement de l'accroissement annuel de leurs revenus soit affecté à l'aide au développement, cela conduirait à quintupler le volume annuel de l'aide actuelle.

Les bénéfices accrus que tireraient, au terme de cet effort, les pays développés de l'augmentation de leurs échanges avec

les pays arriérés, seraient tels qu'ils compenseraient très vite les prétendus « sacrifices ».

Il suffirait donc de quelques hommes, profondément convaincus, pour amorcer ce bouleversement radical et indispensable dans le domaine de l'assistance au développement ? Cela ne semble, effectivement, pas du domaine du rêve.

A une condition cependant : la bonne volonté doit faire place à la volonté tout court.



« La paix — c'est le développement ». C'est vrai. On pourrait aussi dire : « Le développement — c'est la volonté ».

Je me suis efforcé de montrer comment quelques individus, citoyens ordinaires, pourraient avoir une influence décisive pour apporter une solution au plus grand problème de notre génération. Une illusion ? Une utopie ? Un vœu pieux ? — Pourquoi ?

Réfléchissons, d'abord, ensemble; puis, agissons ! L'expérience que nous allons vivre va nous montrer, alors, ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

